

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

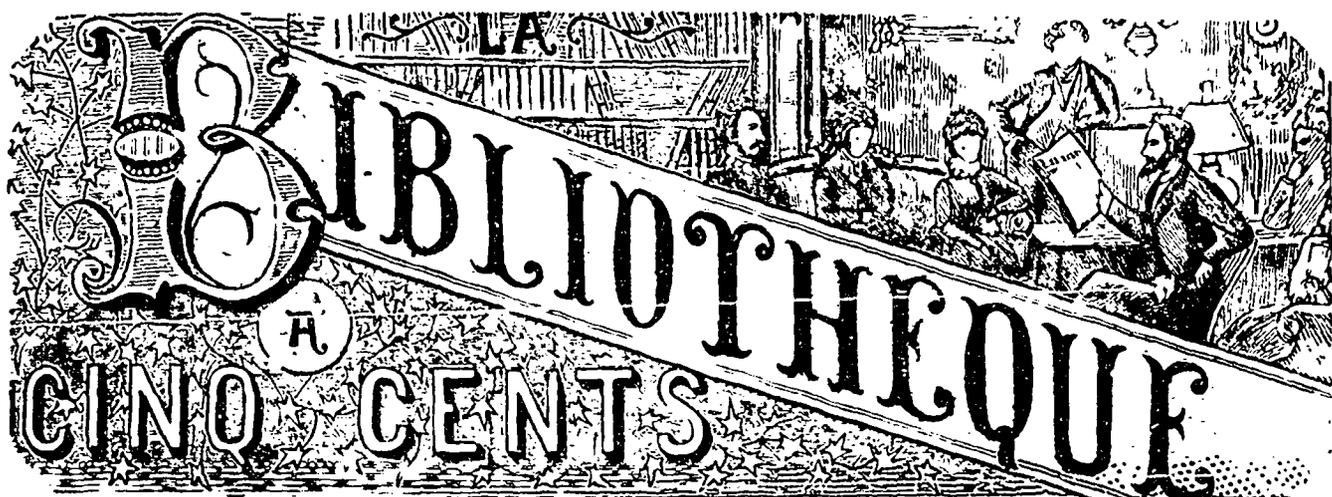
Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								



Publié par Polier, Bossetto & Cie, 1540 rue Notre-Dame

Vol. V

{ PAR AN }  
\$2.50

MONTREAL, 17 MAI 1888

{ UN NUMERO }  
5 CENTS

No. 6

# LE DETECTIVE

TROISIEME PARTIE DE L'ASSASSINÉ VIVANT



Il passa la soirée dans une des auberges des Oiseaux.

# LE DETECTIVE

Troisième partie de l'ASSASSINÉ VIVANT, par Jean Bruno.

## I

### PRÈS DES ANDELYS

Perregaud avait une façon particulière de regarder les gens dont il voulait obtenir des aveux qui ne manquait jamais son effet. Albert Gatiou, c'est-à-dire Bel-Ceil, n'était point un mauvais sujet, et placé dans une autre condition sociale, il se fût assurément fait remarquer par la sévérité de ses principes ; mais le pauvre diable avait toujours vécu parmi des gens se faisant un jeu de violer les lois et de braver l'autorité, et il ne connaissait que bien imparfaitement la ligne de démarcation qui sépare le bien du mal. Il se croyait compromis dans l'affaire de Lebois, et il se cachait dans la crainte d'être poursuivi.

—Je vous jure, monsieur, que je n'ai pas touché un centime de l'argent que l'homme avait dans sa sacoche, répliqua-t-il en baissant la tête ; c'est le patron qui a tout pris, et encore ça ne lui a guère profité puisqu'on a vendu le Jean-Paul quelques semaines plus tard.

—Je ne vous accuse pas ; seulement je veux que vous me disiez correctement ce qui s'est passé après la chute sur votre bateau de l'individu qu'on venait de jeter du haut du pont de l'Alma.

—Il ne faut pas trop en vouloir au patron, monsieur ; quand il est à jeun, on peut lui faire entendre raison, mais, lorsqu'il a bu, ce n'est plus un homme, et malheureusement il était rond comme un tonneau ce soir-là.

—Enfin le malheureux tombé sur le bateau était encore vivant ?

—C'est vrai.

—Et vous l'avez jeté à l'eau après l'avoir dépouillé ?

—Non, monsieur, je n'ai pas voulu, car ç'aurait été véritable assassinat. Mme Métayer disait que c'était le meilleur moyen de s'en débarrasser, mais je me suis mis en travers et ça a manqué de faire une batterie.

—Qu'avez-vous fait de cet homme ?

—On l'a gardé à bord du Jean-Paul sans rien dire, puis Métayer a jeté ses habits et un paquet de linge tachés de sang dans la Seine.

—En quel endroit ?

—Entre Epinay et Argenteuil.

Perregaud reconnut que le Borgne lui disait la vérité, et il poursuivit son interrogatoire avec l'espérance d'apprendre enfin des choses de nature à changer la situation de Michel.

—Ce malheureux a-t-il vécu encore longtemps ? demanda-t-il ensuite à Bel-Ceil.

—Deux jours et demi. Nous l'avons porté à terre avec le patron pendant la nuit sans qu'il ait repris connaissance.

—Comment ! cet homme n'était pas mort et vous l'avez sans doute abandonné sans secours dans un lieu désert ? reprit sévèrement l'inspecteur de la sûreté.

—Dame ! monsieur l'agent, c'est déjà bien heureux que j'aie pu empêcher Métayer de l'achever, fit le Borgne.

—Mais c'est presque un assassinat que vous avez commis.

—Je ne croyais pas... balbutia Bel-Ceil, qui n'éprouvait évidemment aucun remords de son action.

—Où avez-vous laissé cet infortuné ?

—Dans les champs, au milieu d'un sentier qui devait conduire à une maison dont il m'a paru voir le toit, car la nuit était très noire et on distinguait à peine les arbres et les buissons. Le pauvre diable geignait d'une façon pitoyable, ça m'arrachait le cœur, mais je ne pouvais rien faire pour lui. D'ailleurs, il avait une fièvre de cheval et battait la campagne comme un fou.

—Vous souvenez-vous de quelques-unes de ses paroles ?

—Non ; vous comprenez qu'on ne fait pas attention à ce que dit un pauvre innocent. Cependant, attendez, oui, il répé-

tail souvent des noms de femmes, ses parentes, sans doute...

—Quels étaient ces noms ?

—Genoïvve... Ah ! pour cela je suis sûr de ne pas me tromper, j'ai eu une cousine qui s'appelait comme ça...

—Et l'autre nom ?

—Joséphine... Clémentine... Je ne sais point...

—Ne serait-ce pas Delphine ?

—C'est cela même, monsieur l'agent. Je vois que vous connaissez l'affaire mieux que moi...

—Alors, vous avez abandonné cet homme à une centaine de mètres de la Seine ?

—Il y avait peut-être bien plus que ça. Autant que je peux me souvenir, nous étions à environ une lieue en amont des Andelys.

—Reconnaissez-vous ce lieu ?

—Hum ! ce serait difficile. Pendant la nuit, on ne remarque rien.

—Eh bien ! faites un appel à vos souvenirs, car je vais vous emmener cet après-midi, et si vous ne retrouvez pas l'endroit dont vous parlez, je me verrai à regret dans la nécessité de vous conduire au dépôt.

En entendant ces mots, le Borgne fut pris d'une grande frayeur, et il dit à Perregaud d'un ton suppliant :

—Grâce, monsieur l'agent, ne me faites pas arriver de désagrément. Je vous assure que j'ai protégé l'homme tombé sur le bateau le mieux que j'ai pu ; mais je n'étais pas le maître ; sans ça, oh sans ça, j'aurais prévenu tout de suite le commissaire et j'aurais rendu l'argent. D'abord, je le jure sur les cendres de ma pauvre bonne femme de mère, que Dieu ait son âme, je n'ai pas voulu ce qui m'entrerait dans l'œil des écus renfermés dans sa sacoche.

—Je vous crois, mais j'exige que vous retrouviez l'endroit où vous avez déposé le garçon de recettes, car ce malheureux était un garçon de recettes.

—Il paraît, monsieur l'agent.

—Dans le cas contraire, je vous le répète, je me verrai contraint de procéder à votre arrestation.

—Oh ! non, ne faites pas ça. Jusqu'à ce jour on ne m'a jamais mis en prison, et je sens que je ne pourrais point supporter d'être enfermé. Puisque vous le voulez, j'irai aux Andelys avec vous et j'essaierai de me reconnaître ; mais il me sera impossible de payer ma place en chemin de fer.

—Je la paierai, moi.

—Vous êtes trop honnête, monsieur l'agent. Quand donc faudra-t-il se tenir prêt à partir ?

—Trouvez-vous à la gare Saint-Lazare à midi.

—C'est que je n'ai pas d'autres habits que ceux-ci, et ça vous ennuiera peut-être de voyager avec un particulier si mal ficelé.

Perregaud rassura le pauvre diable, et il le quitta après lui avoir fait de nouveau promettre de se trouver à l'heure dite au rendez-vous. En rentrant à Paris l'inspecteur de la sûreté marchait avec précipitation. On voyait qu'il était fort préoccupé, car il parlait par moments tout haut et faisait des gestes comme s'il avait prononcé un discours en public.

—Si Lebois n'était pas mort ? se disait-il ; on ne peut répondre de rien. Quel coup d'éclat au palais si je le ramène au moment où Michel Renaud sera introduit dans la salle. C'est mardi, c'est-à-dire dans quatre jours que ce malheureux jeune homme sera jugé. A moins d'un miracle, il me semble bien difficile de le sauver.

Ce qui me rend furieux dans cette affaire, c'est de voir l'audace et l'insolence de Courbin. Rien ne m'ôtera de l'esprit la conviction qu'il a fait le coup, mais les preuves manquent, et les magistrats ne semblent pas disposés à recommencer l'instruction. Dans tous les cas, j'espère bien le pincer au sujet de Chamourac. Il faudra qu'il dise où et comment il a reconnu Louis Thénard. Quand le chef de la sûreté saura que j'ai découvert chez Courbin plusieurs cartes portant le nom de ce mystérieux personnage, la chose se corsera.

Lorsque Perregaud rejoignit l'évadé de la Nouvelle-Calédonie

sur les fortifications, il lui donna tous les renseignements nécessaires pour chercher à découvrir l'individu qui avait fait faire des cartes au nom de Louis Thénard, puis, après lui avoir dit qu'il allait être obligé de s'absenter pour plusieurs jours, il le chargea de surveiller Courbin et Follard. L'inspecteur de la sûreté se rendit immédiatement à la préfecture de police et demanda à ses chefs l'autorisation de quitter momentanément Paris. Il s'agissait, leur dit-il, de suivre avec un ancien habitué de la Grenade, sur lequel il avait mis la main, une piste fort intéressante relative à la découverte des assassins de Chamourac. Il n'osait plus parler de l'affaire Lebois, qui allait être incessamment jugé. Comme on n'avait encore recueilli aucun indice sérieux sur les meurtriers du vieil escompteur, on lui accorda facilement l'autorisation qu'il demandait. A midi et demi, il partit de Paris avec le Borgne, et le soir même ce dernier cherchait à reconnaître sur le bord de la Seine, à quelques kilomètres des Andelys, le lieu où il avait abandonné Lebois.

On ne se doute généralement pas de la différence d'aspect que présente un terrain un peu accidenté lorsqu'on l'examine de jour après l'avoir vu la nuit pour la première fois. Des haies, qui paraissent d'énormes fourrés dans l'obscurité, se montrent alors telles qu'elles sont, c'est-à-dire des lignes de buissons rabougris ; les arbres aux dimensions gigantesques se métamorphosent en pommiers bas et tordus, en maigres peupliers ou en saules aux troncs bourrus ; les granges habitations ne sont plus que d'humbles maisonnettes ou de pauvres chaumières menaçant de s'affaisser sur le sol ; enfin tout ce qu'on avait aperçu d'étrange et d'anormal prend les proportions de la réalité. Bel-Ceil, à sa grande surprise, se trouvait tout à fait dépaysé. Il allait d'une haie à un groupe d'arbres, examinait attentivement la configuration du terrain, puis s'arrêtait et murmurait d'un ton timide :

—Hum ! il me semble bien que nous avons suivi ce sentier, mais je ne vois pas de maison, pourtant je suis sûr qu'il y en avait une près de l'endroit où nous avons abandonné l'homme.

—Voyons, du sang-froid, lui dit Perregaud, qui commençait à trouver les hésitations du Borgne fort singulières. Vous vous êtes engagé dans un sentier longeant une haie ?

—Oui, M. l'agent.

—Eh bien ! le chemin que nous suivons est bordé par une ligne de buissons, et nous n'avons rien trouvé de semblable depuis que nous battons la campagne ?

—C'est vrai, mais la maison, cette gueuse de maison, dont j'avais aperçu le haut du toit, où est-elle ? Est-ce que le diable l'aurait emportée ?

Perregaud allait répondre à Bel-Ceil que sa vue, troublée par les ténèbres et par l'agitation de son esprit, l'avait induit en erreur, quand il avisa une bonne femme venant de son côté. Elle ployait sous le faix d'un énorme paquet d'herbes glanées le long de la haie.

—Pardon, la mère, lui dit l'inspecteur de la sûreté en l'arrêtant ; voulez-vous avoir la bonté de me donner un petit renseignement ?

—Vous voulez peut-être aller à la ferme ! Il faut prendre l'autre sentier, puis toujours tout "dret."

—Non ; je veux simplement vous demander s'il n'y a pas une maison, à quelque distance ?

—Pour ça, oui, ben sûr, à une petite lieue d'ici, vous trouverez un village.

—Bon, j'y suis, fit vivement le Borgne. Comme ça, la mère, il y avait une moule de foin là, à gauche du sentier, au mois d'avril ? demanda-t-il à la paysanne.

—Certainement ; il y en a une tous les ans, et si vous étiez venu ici six semaines plus tôt, vous auriez vu celle de l'année dernière.

—Ainsi, il n'y a jamais eu de bâtiment ou de baraque dans le voisinage de ce sentier ?

—Jamais, m'sieu ; je suis née native du pays, et je peux vous assurer qu'à part la grosse moule de foin de Duret-Fourgeaud, il n'y a point de bâtisse à une demi-lieue à la ronde.

—Merci, madame, dit l'inspecteur à la bonne femme ; puis, après que cette dernière se fut éloignée, il se tourna vers Bel-Ceil.

—Vous aviez pris la meule de foin pour une maison ? lui dit-il.

—C'est cela, monsieur l'agent.

—Alors, nous sommes dans l'endroit où vous avez déposé Lebois !

—Maintenant, je le jurerais.

—Eh bien ! je crois que vous ne pouvez plus m'être d'aucune utilité.

—Ah !

—Je suffirai seul à la tâche que je me suis imposée. Voici de l'argent, allez prendre le chemin de fer à Gaillon, vous avez le temps de retourner à Paris aujourd'hui. Vous rentrerez chez le cultivateur de Montrouge, afin que je puisse vous retrouver, et dans le cas où vous changeriez de domicile, vous m'en donneriez avis.

—Bien, monsieur.

—Je vais vous remettre mon adresse. Un mot encore, ne parlez à personne, pas même aux agents de police, du voyage que nous venons de faire, et souvenez-vous qu'à la moindre infraction à mes ordres, je n'hésiterais pas à vous arrêter. Allez.

Le Borgne prit l'argent et la carte de Perregaud, puis il porta la main au bord de son vieux feutre et s'éloigna aussitôt. Il ne s'attendait pas à un si heureux dénouement. Après le départ de Bel-Ceil, l'inspecteur de la sûreté se dirigea sans hésitation vers le point où la paysanne lui avait dit qu'il rencontrerait un village. Il découvrit sur son chemin quelques fermes éloignées, dans lesquelles il se proposa d'aller demander des renseignements si cela lui paraissait nécessaire.

On était en plein été et l'on voyait de nombreux groupes de travailleurs dans les champs. Les rues du village étaient, en revanche, absolument désertes. Perregaud les parcourut sans rencontrer une personne à laquelle il put s'adresser. Quelques gamins déguenillés, jouant aux bords d'une mare verdâtre dont la surface était sillonnée par une bande de canards, furent les seuls êtres vivants qui s'offrirent à sa vue. L'inspecteur de la sûreté commençait à éprouver un certain embarras, lorsque ses yeux s'arrêtèrent sur une enseigne se balançant au bout d'une tige de fer rouillée.

—Un débit de tabac, se dit-il ; là du moins, je suis sûr de trouver quelqu'un qui pourra me répondre.

L'établissement était on ne peut plus élémentaire. On y pénétrait par une porte étroite placée au-dessus de deux ou trois marches en pierre complètement usées. A la fenêtre voisine de cette porte, le titulaire du débit avait étalé deux ou trois pipes en terre, des boîtes d'allumettes et des tabatières dites à queue-de-rat. Un petit écriteau collé contre le volet de cette fenêtre donnait avis aux passants qu'on vendait de l'eau-de-vie et des liqueurs dans la maison. Perregaud gravit les marches et ouvrit la porte.

—Enfin, je suis heureux de rencontrer dans ce village une personne qui soit restée chez elle, dit-il à une vieille femme occupée à tricoter un bas, tout en repoussant du pied un roquet agaçant qui s'était jeté entre ses jambes à l'entrée de l'agent.

—Vous voulez quelque chose ?

—Je désire d'abord me rafraîchir un peu. Vous avez sans doute de l'absinthe ?

—Il n'y en a plus depuis quinze jours et l'homme de M. Ladoucet n'est point passé.

—Alors, donnez-moi un verre de bitter.

—Du "petter" on n'a point ça chez nous.

—Cependant je désire prendre une liqueur dans laquelle je pourrai mettre de l'eau, car j'ai soif.

—Fallait parler tout de suite ; il vous faut la goutte ?

—Soit, donnez-moi la goutte et de l'eau.

—De l'eau, vous croyez qu'on en a tant qu'on veut. Pour vous en donner, je serais obligée d'aller en tirer à la citerne,

et ça me fatigue, puis elle est trouble, il y a tant de crapauds dedans.

—Je renonce à l'eau, reprit vivement Perregaud, donnez-moi de l'eau-de-vie et un cigare à deux sous.

—Les cigares à deux sous sont là-haut dans cette caisse qui est sur l'armoire, et comme mon homme est à la ville, je ne me soucie point de les avoir. D'ailleurs, personne n'en fume ici, je vas vous apporter un cigare d'un sou, ça sera aussi bon et ça vous fera de l'économie.

La bonne femme repoussa son chien, qui redoublait ses aboiements, puis elle se leva en poussant des plaintes lamentables. Au bout d'un instant, elle déposa sur la table devant Perregaud, qui avait fini par s'asseoir, un verre cliqué contenant de l'eau-de-vie trouble et un cigare d'un sou. L'inspecteur de la sûreté trompa ses lèvres dans la mixture en s'efforçant de dissimuler son dégoût, puis il prit le cigare et se décida à demander une allumette.

—Pour rien ? répliqua la vieille indignée d'une telle audace. Si vous en voulez une boîte, c'est deux sous ? On ne me les donne pas, à moi.

Perregaud fit un signe d'acquiescement en se demandant quel moyen il fallait employer pour se concilier la bienveillance de la bonne femme.

—Je crois qu'il n'y a pas d'auberge dans le village ? reprit-il au bout d'un instant.

—Et chez nous ? Vous prenez donc ma maison pour une écurie ?

—Pardon, madame, je serais désolé de vous faire de la peine.

—Bien ; alors ?

—Je suis voyageur et je ne connais pas le pays, je n'y suis jamais venu.

—Vous ne direz plus ça une autre fois.

—C'est vrai ; en attendant, je ne serais pas fâché de trouver un lieu où je pourrais manger.

—Vous voulez souper ?

—Oui, madame.

—Avec de la viande, n'est-ce pas ?

—Si cela est possible...

—Eh bien ! il faut vous adresser ailleurs, nous n'avons rien de cuit.

—Je me contenterai parfaitement d'une petite omelette.

—Mais il faut des œufs pour ça ?

—Généralement.

—Alors, vous repasserez un autre jour ; en ce moment je n'ai pas de poules, le chien à la Véronique les a étranglées.

—Enfin, vous me donnerez ce que vous voudrez, fit Perregaud décidé à ne point se rebuter.

Mais la vieille paraissait peu disposée à le satisfaire, car elle reprit d'un ton aigre-doux.

—Non, vrai, un monsieur comme vous ne peut pas manger dans notre cabaret.

—Ah ! madame vous êtes dure pour les voyageurs. Vous voulez donc me jeter dans la rue ?

—Moi, je ne vous connais point. Il y a tant de gredins qui viennent de Rouen pour nous voler qu'on ne peut pas prendre trop de précautions. Vous êtes peut-être un des "comédiens" qui ont filé des Andelys avec leur voiture sans payer à l'auberge ?

—Non, madame, et afin de vous rassurer au sujet de la dépense que je ferai dans votre maison, voici une pièce de dix francs dont vous me rendrez le reste lorsque je partirai.

La vieille hésita, son œil avait caressé amoureuxment la pièce d'or, mais elle craignait que l'agent ne se servît de ce moyen que pour la tromper, et elle la repoussa en disant :

—Vous pouvez être honnête, ça s'est vu ; n'empêche pas que je n'ai rien à vous donner. Ah ! si mon homme était ici, ce serait autre chose.

—Il est donc absent pour longtemps, votre mari ?

—Est-ce que je peux savoir.

—Reviendra-t-il aujourd'hui ?

—Vous m'en demandez trop, ça me paraît louche. Voyons, prenez votre goutte et aller voir dans la rue si j'y suis.

Perregaud se mordit les lèvres. Comment, lui, un des agents les plus habiles de la sûreté, il ne pouvait parvenir à museler cette vieille paysanne, qui paraissait cent fois plus stupide encore que son affreux roquet. Il allait peut-être se décider à faire connaître ses qualités à la bonne femme et s'implanter de force chez elle, lorsque le bruit d'une carriole se fit entendre.

—Bon ! s'écria la vieille d'un air satisfait, voici Robichat, vous vous arrangez avec lui.

La carriole s'arrêta presque en même temps devant la porte du débit, et un homme d'une soixantaine d'années, à la tournure tout à la fois aisée et sympathique en descendit.

—Eh ! la maman, s'écria-t-il en conduisant son cheval à l'écurie, y a-t-il du nouveau à la cambuse ?

Perregaud se montra en ce moment à la porte du débit.

—Ah ! pardon, monsieur, je ne vous avais pas vu, dit Robichat ; faites excuse, dans deux ou trois minutes, je serai à vous.

Tandis que la vieille, galvanisée par l'arrivée de son mari, s'occupait vivement à allumer le feu pour préparer le souper, Perregaud se rapprocha de la porte et examina la physionomie du débitant, qui remisait sa carriole. C'était un vieillard robuste, dont la lèvre supérieure était ombragée par une épaisse moustache grisonnante.

—Tournure d'ancien troupier, se dit l'inspecteur de la sûreté, il y a de la ressource avec lui.

Robichat revint bientôt.

—Vous n'êtes pas de ce pays, monsieur, dit-il, après avoir porté la main à son chapeau.

—C'est vrai, et je me suis adressé à votre dame pour la prier de me donner à dîner et me loger n'importe où, car je ne suis pas difficile.

—Je vois ce qui est arrivé, dit le débitant ; ma femme est une pauvre créature qui a reçu l'année dernière un coup de soleil en travaillant au jardin, et depuis ce moment, vous me comprenez...

Robichat fit un geste qui compléta sa phrase.

—Hélas, oui...

—Elle a dû vous malmenier un brin, mais il ne faut pas lui en vouloir ; avec moi elle est douce et bonne comme une brebis.

—Je n'ai pas à me plaindre de ses procédés, répliqua Perregaud, seulement, elle refusait de me recevoir et cela me contrariait parce que j'ai une mission assez importante à remplir dans le pays.

—Ah ! vous avez une mission, fit le débitant, évidemment influencé par cette demi-confiance.

—Oui, je vous en dirai deux mots si, comme je l'espère, vous consentez à me recevoir chez vous ?

—Comment donc, avec le plus grand plaisir. Nous n'avons jamais de voyageurs ici, c'est pour cela qu'il n'y a pas d'auberges ; mais dans un cas pareil il faudrait être un vrai sauvage pour vous refuser une petite place à table et un coin dans la cambuse.

—Merci, monsieur.

—Allons, la maman, du courage ! Tu iras prendre les boîtes de sardines qui sont dans la poche de la carriole, et tu nous feras une forte omelette au lard. Si les œufs manquent à la maison, tu es sûre d'en trouver chez les voisins.

La bonne femme, dont la physionomie venait de changer, sourit à son mari et lui dit :

—Sois tranquille, Léonard, dans vingt minutes tu seras à table.

Une heure plus tard, Perregaud était sur le pied de la familiarité avec le débitant. On avait parlé de l'armée, des campagnes d'Afrique, de Paris, et Léonard, heureux d'évoquer pendant un instant les souvenirs de sa jeunesse, avait fait goûter à l'agent son fameux poiré mousseux "qui pouvait, sans affront, soutenir la concurrence avec les meilleurs vins blancs". Assise sur une chaise basse au coin de l'âtre, la veil-

la femme mangeait avec avidité son souper dans une assiette posée sur ses genoux ; car elle n'aurait jamais commis l'inconvenance de se mettre à table avec un étranger.

—Ainsi, vous êtes dans l'administration, camarade, dit Robichat à Perregaud en remplissant son verre. Sans être trop curieux, peut-on vous demander dans quel genre d'administration ?

—Inspecteur de la police de sûreté.

En entendant ces mots, le débiteur fit un peu la moue.

—Je sais bien qu'il y a de bons enfants partout, répliqua-t-il ; enfin, chacun son goût et la liberté pour tout le monde.

—Je vois que ma profession ne vous inspire qu'une médiocre estime, dit Perregaud.

—C'est vrai, je suis un pauvre diable et je bâche du matin au soir pour tirer mon épingle du jeu. Eh bien ! on me donnerait deux mille, et même trois mille francs par an pour... Voyons, je ne veux pas vous causer de chagrin ; buvons ; malgré votre métier, vous paraissez être un bon garçon.

Ne croyant pas nécessaire de chercher à modifier l'opinion du débitant au sujet de la police, Perregaud répliqua :

—Je sers le plus loyalement possible une administration dont la mission est de protéger les honnêtes gens contre les entreprises des coquins ; l'approbation de ma conscience me suffit.

—Mais, je ne crois pas vous avoir offensé.

—Aussi je ne vous adresse aucun reproche. Seulement je regrette de ne pas m'être concilié vos sympathies, car j'avais un petit service à vous demander.

—Parlez, et si je peux vous être utile...

—Vous étiez ici au mois d'avril ?

—Je n'ai pas quitté vingt-quatre heures le village depuis six ans, c'est-à-dire depuis que j'ai été mis à la retraite.

—Avant d'aller plus loin, monsieur Robichat, je dois vous déclarer que je suis appelé dans ce pays par une affaire de la plus haute importance. Il s'agit de démasquer un brigand qui, à l'aide d'une grosse fortune due à l'assassinat et au vol, a fait emprisonner à sa place un pauvre jeune homme absolument innocent.

—Mille milliards de gargousses ! s'écria le débitant en levant le poing, pourquoi ne tord-on pas le cou à ce chenapan ! Ah ! si je le tenais...

—Votre indignation me prouve que je peux compter sur vous pour m'aider à trouver les preuves de la culpabilité du coquin dont je vous parle ; car sans ces preuves, le jeune homme sera condamné et son persécuteur jouira impunément du fruit de ses scélératesses.

—Je comprends. Vous êtes venu ici pour y faire des recherches, je ne sais pas trop à quel sujet. Cependant dites-moi comment je peux vous servir.

—En me donnant les renseignements qui sont à votre connaissance.

—Mais je ne connais rien du tout à votre affaire, c'est même la première fois que j'en entends parler.

—Veuillez simplement répondre à mes questions. Dans la nuit du 9 au 10 avril, on a déposé le corps d'un homme à moitié mort dans un sentier longeant une haie, à environ cent cinquante mètres du bord de la Seine ?

—Ensuite, monsieur, répliqua le débitant écoutant attentivement l'inspecteur de la sûreté.

—Je désire savoir si vous avez entendu parler d'un événement de ce genre ?

—Oh ! oui ; c'est même connu de tout le pays. Il s'agit sans doute de ce pauvre fou que le fermier Lamblin a ramassé précisément à l'endroit que vous venez de désigner.

Perregaud rouit légèrement. Il allait apprendre des choses qui étaient peut-être de nature à satisfaire tous ses vœux.

—Et ce fou, qu'est-il devenu ? demanda-t-il en interrogeant en même temps du regard la physionomie de Robichat.

—Ah ! voilà. C'est ce que personne dans le pays ne pourrait vous dire.

—Comment cela ? fit l'agent désappointé.

—Lamblin, qui est un brave homme, a gardé ce malheureux chez lui, et il a fait venir le médecin pour l'examiner. Celui-ci a reconnu que cet individu avait dû être victime d'une tentative d'assassinat, car il portait la trace de deux graves blessures, l'une derrière la tête, l'autre entre les épaules.

—Continuez, dit l'inspecteur de la sûreté.

—Le fermier, pour se mettre à couvert, a fait sa déclaration à la mairie, puis il a dit que si on voulait lui laisser l'homme, il le garderait jusqu'à ce que ses blessures soient guéries. Cependant on avait essayé plusieurs fois de lui demander son nom ; mais le pauvre diable était tout à fait toqué. Il y a des instants où il se levait sur son lit, les traits menaçants, en brandissant les poings et en criant à tue-tête : "Ah ! gueux de Jacques ! scélérat ! voleur ! assassin !" Puis il se jetait en avant, et si on ne l'avait pas arrêté, il se serait écrasé la caboche contre le mur. Ceux qui l'ont vu prétendent que ça vous arrachait l'âme. D'autre fois, il restait plus de vingt-quatre heures sans parler, ou bien il prononçait tout bas des noms de femmes.

—Quels noms ? demanda Perregaud, dans l'esprit duquel il ne restait aucun doute. Cet homme, ce pauvre fou, était évidemment Lebois. Le nom de Jacques qu'il prononçait dans ses accès de fureur était précisément le prénom de Courbin.

—Quant à ça, je ne puis vous le dire, répondit Robichat ; il faudrait le demander à Lamblin. Pour en finir, une nuit, au moment où personne ne se méfiait de lui, le fou a ouvert tout doucement la fenêtre et s'est sauvé, à moitié nu, à travers les champs.

—Et l'on n'a plus entendu parler de lui ? dit l'inspecteur de la sûreté en s'efforçant de surmonter la vive contrariété qu'il ressentait.

—Dans ce pays, non ; mais il paraît qu'il a fait ses farces sur le chemin de fer.

—Sur le chemin de fer ? Je ne comprends pas.

—C'est une histoire que tout le monde connaît à dix lieues à la ronde ; les journaux de Rouen en ont même parlé. Figurez-vous, monsieur, que ce pauvre malheureux a traversé la Seine pendant la nuit, on ne sait à quel endroit, et qu'il s'est dirigé, nu-pieds et en chemise, vers le chemin de fer, à quelque distance du Gaillon. Il a escaladé le marchepied sans attirer l'attention des employés, probablement avant que le train ait repris sa vitesse, puis il s'est tout à coup présenté à la portière d'un compartiment de première classe.

—Il y avait des voyageurs dans ce compartiment ?

—Une jeune dame seule ; aussi a-t-elle eu une peur de tous les diables à la vue de cette espèce de fantôme.

—Il y avait de quoi.

—Jugez donc, monsieur ; un gaillard tout nu, faisant sans doute des grimaces, qui se montrait tout à coup au milieu de la nuit. La pauvre petite dame se mit à crier de toutes ses forces. Mais, c'était absolument comme si elle avait récité son chapelet, car personne ne l'entendit. Pendant ce temps, le fou ouvrit la portière, pénétra dans le wagon et s'étendit sans façon dans un coin, comme un voyageur muni de son billet.

—Et la dame criait toujours ?

—Toujours ; c'est bien ce qui a compliqué l'affaire. Sans doute impatienté par le bruit qu'elle faisait, le fou se leva tout à coup, puis il lui montra le poing et finalement enleva le chapeau de la voyageuse et le lança sur la voie, en poussant de sauvages éclats de rire.

—Pauvre femme ! je devine ce qu'elle devait éprouver.

—La scène devenait à chaque instant plus terrible, reprit le débitant, et déjà le fou avait porté la main sur la dame pour lui arracher ses vêtements, afin sans doute de les jeter sur la voie comme il avait fait du chapeau, lorsque la marche du train se ralentit. On arrivait à Vernon. En ce moment, les employés entendirent les cris d'alarme de la voyageuse et ils firent aussitôt le signal d'arrêt. Soit que le fou comprit instinctivement sa situation, soit que sa crise de démençe fût calmée, il ouvrit tout à coup la portière, sauta sur la voie avec l'agilité d'un chat, escalada la barrière du chemin de fer et disparut dans les ténébres. Lorsque le chef du train arriva auprès de la jeune femme, il la trouva évanouie.

—Voilà, monsieur l'agent, tout ce que je sais sur le compte du particulier que vous cherchez, ajouta le débitant. Mais vous pouvez peut-être obtenir d'autres renseignements chez Lamblin, le fermier qui avait recueilli ce malheureux.

Après avoir passé la nuit dans une espèce de soupente, le lendemain matin, à quatre heures, Perregaud était debout. Il paya sa modeste dépense et promit au débitant de lui donner de ses nouvelles. Avant de le quitter, ce dernier lui tendit sa grosse main, velue comme la patte d'un ours.

—Au revoir, camarade, j'espère que vous ne m'oublierez pas, dit-il à l'inspecteur ; je crois, ma parole d'honneur, que vous m'avez raccommoqué avec la police.

Lamblin était un homme de taille moyenne, aux traits intelligents, mais un peu rusés. Lorsque Perregaud l'aborda, il était occupé, dans la grande cour de sa ferme, à donner des ordres à une dizaine de travailleurs groupés autour de lui. Il salua l'inspecteur, sans interrompre sa besogne, et ne vint le trouver que lorsque tous ses ouvriers eurent été munis des instructions nécessaires pour la journée. Perregaud fit aussitôt connaître ses qualités. Il abrégait ainsi considérablement sa besogne.

—Le malheureux dont vous me parlez, lui dit Lamblin, a couru le pays pendant plus de trois semaines après la fuite de ma maison, puis on n'en a plus entendu parler.

—Vous avez été appelé au parquet des Andelys, pour fournir des renseignements sur ce malheureux ?

—Oui. Son aventure en chemin de fer avait fait beaucoup de bruit ; le mari de la jeune voyageuse avait porté plainte, et la justice s'était mise en campagne pour retrouver le fou. On croyait que c'était un aliéné échappé d'une maison de santé. Il avait, disait-on, reçu les graves blessures qui mettaient sa vie en danger dans une lutte contre des gens qu'il avait attaqués. Mais, depuis sa disparition, on ne s'occupe plus de ce pauvre diable, et je soupçonne qu'il est allé mourir au fond de quelque bois ; c'est du reste ce qui pouvait lui arriver de meilleur.

## II

## PEINE PERDUE.

Perregaud avait le désespoir dans l'âme, l'absence du garçon de recettes assurait l'impunité à Courbin et perdait définitivement Michel. Une idée traversa tout à coup l'esprit de Perregaud. Errant, nu, à travers la campagne, Lebois avait pu être arrêté en quelque endroit éloigné et retenu en prison. Décidé à éprouver tous les moyens avant de renoncer à ses projets, l'inspecteur de la sûreté se rendit dans la matinée aux Andelys, et se dirigea aussitôt vers la maison de détention. Mais au bout de dix minutes, il acquit la preuve que Lebois était inconnu dans l'établissement, et il quitta cette petite ville pour aller à Louviers, où il ne fut pas plus heureux.

Le lendemain, Perregaud visita Evroux sans plus de succès. Pourtant on lui dit là que le fou, devenu célèbre dans le pays par son aventure en chemin de fer, avait été poursuivi dans la campagne par les gendarmes un mois auparavant. Ces nouvelles, quoique bien vagues, ranimèrent un peu le courage de Perregaud, et il continua ses recherches. Malheureusement, le temps pressait ; on était au lundi et c'était le lendemain que Michel Renaud devait être jugé.

—Fini, c'est fini, murmura l'inspecteur avec découragement. J'aurai peut-être raison de Courbin pour l'affaire Chamourac, mais je ne pourrai pas sauver ce pauvre garçon.

L'agent raisonnait ainsi en débarquant à la gare de Rouen ; car il avait voulu se donner la satisfaction de visiter les prisons de cette ville avant de retourner à Paris. Il cheminait la tête basse, se mordillait la moustache, et se décernant généreusement les épithètes les plus injurieuses, pour se punir de ce qu'il appelait sa maladresse, quand il se heurta tout à coup contre un individu de haute taille, pâle et singulièrement maigre.

—Comment ! c'est toi, Maréchal, s'écria-t-il en contemplant d'un air ébahi l'homme auquel il s'adressait.

—Perregaud ! fit ce dernier en lui tendant la main.

—Je te croyais à la Martinique.

—J'y étais aussi, ma pauvre vieille ; mais le climat m'a ratiiboisé, comme nous disions au régiment, et j'ai dû donner ma démission pour rentrer en France. Ça ne m'a cependant pas trop bien réussi, car aussitôt débarqué, j'ai pris un billet de logement de deux mois à l'hôpital du Havre.

—Pas de chance, alors !

—Ça se remettra peut-être à Paris, reprit Maréchal ; dans tous les cas, j'aime mieux passer l'arme à gauche dans la maison du père que chez les nègres.

—C'est vrai, tu as encore ton père.

—Et toujours solide, je l'espère bien ; cependant il va avoir quatre-vingt-cinq ans à l'automne.

—Bel âge. Mais quel mal as-tu donc ?

—Ma vieille, entre nous, je suis flambé, j'ai la place d'armes attaquée.

—Allons donc ; l'air de la France te replacera bien vite sur tes quilles.

—Quoi qu'il arrive, je suis prêt ; mais que fais-tu à Rouen ?

—Rien de bon, du moins depuis que j'ai quitté le chemin de fer.

—Tu appartiens toujours à l'administration ?

—Toujours, répondit Perregaud.

Les deux hommes allaient se séparer, lorsque Maréchal dit à l'inspecteur :

—A propos, toi, qui es dans le mouvement parisien, pourrais-tu me dire ce que c'est que la Société lutécienne ?

Perregaud tressaillit et ses yeux étincelèrent.

—La Société lutécienne, reprit-il, je la connais parfaitement ; en quoi t'intéresse-t-elle ?

—A titre de curiosité, tout simplement. J'avais pour voisin de droite à l'hôpital du Havre un pauvre homme qui avait été ramassé pendant la nuit sur le quai, dans un état affreux. Il était à moitié mort de faim et de froid.

—Continue, fit l'inspecteur de la sûreté, en proie à une vive anxiété.

—Non seulement ce malheureux était malade, mais il avait tout à fait perdu la tête.

—Son âge ?

—Dame ! il n'a pas pu le dire, pas plus que son nom, mais il pouvait bien avoir une cinquantaine d'années.

—Brun ou blond ?

—Châtain, avec quelques cheveux blancs.

—Et tu dis que cet homme avait été ramassé dans la rue ?

—Sur le grand quai, oui. Figure-toi qu'il se réveillait à tout moment pour raconter des histoires sans queue ni tête, mais dans lesquelles les mots de Société lutécienne, canaille de Jacques, puis deux ou trois noms de femme, revenaient toujours. Il empêchait les autres malades de dormir et on a été obligé de le mettre dans une petite salle. On l'enverra sans doute dans un établissement de fous.

—Et tu as laissé cet homme à l'hôpital du Havre ? demanda Perregaud à son ami.

—Oui ; il y était encore il y a deux jours.

L'inspecteur de la sûreté poussa un long soupir de satisfaction. Il allait ramener Lebois à Paris et demander le renvoi de l'affaire Michel Renaud à une autre session. Malgré l'état de démence dans lequel le garçon de recettes se trouvait, sa réapparition ne pouvait manquer d'amener ce résultat. On le guérirait, ou du moins on ferait une nouvelle instruction : c'était le salut du jeune graveur.

—Ne compte pas sur moi pour retourner à Paris aujourd'hui, dit l'inspecteur à Maréchal.

—Comment ! tu as changé d'idée ?

—C'est toi qui es cause de cela. En me demandant des explications sur la Société lutécienne, qui est une administration financière, tu m'as mis sur les traces de l'homme que je cherche.

—Ah bah ! ce serait ?..

—Le fou, ton voisin à l'hôpital du Havre.

—C'est bien extraordinaire.

—Non, je cherche cet homme depuis plusieurs jours, je devais forcément retrouver sa piste. Voici mon adresse ; viens me voir le matin, nous causerons.

Les deux amis échangèrent une cordiale poignée de main, puis l'agent courut à la gare, prit le train de onze heures et arriva au Havre à une heure moins quelques minutes. Tout joyeux, Perregaud se hâta de se rendre à l'hôpital général. Mais une cruelle déception l'y attendait. Lorsqu'il demanda au concierge des renseignements sur l'inconnu paraissant fou, qui avait occupé quelques jours auparavant le lit No. 15, à la salle Sainte-Marie, celui-ci lui répondit avec humeur :

—Vous voulez parler du fou qui a emporté les vêtements de l'élève pharmacien. Eh bien ! il doit être loin d'ici s'il a toujours couru depuis qu'il est parti.

—Comment ! cet homme est parti ? demanda Perregaud consterné.

—C'est à-dire qu'il s'est échappé avec une adresse dont on n'a pas d'idée. Oui, monsieur, cet homme, ce prétendu fou, a eu le toupet de se faire ouvrir la porte comme s'il avait appartenu à la direction ; et sa femme, qui a pourtant de bons yeux, n'y a vu que du feu. Je ne suis point sorcier, mais je ne crois guère me tromper en disant que ce gaillard-là n'est pas plus fou que vous ou moi. C'est quelque coquin qui doit avoir une page noire sur son livret.

—Quand s'est-il évadé ? demanda Perregaud d'un ton morne, car cet événement détruisait toutes ses espérances.

—Hier matin, un peu avant huit heures. Ah ! le gueux a bien choisi son temps.

—Et l'on ne s'est pas mis à sa poursuite ?

—Pardon, mais c'était trop tard. On a prévenu la police, et, s'il était resté dans la ville, il serait déjà arrêté ; car il est sûr qu'il ne possédait pas un centime.

Il y a des déceptions qui amoindrissent les caractères les plus énergiques, celle qu'éprouvait Perregaud était de ce nombre. Au moment de toucher à son but, c'est-à-dire de mettre la main sur le seul homme dont la présence pouvait sauver Michel Renaud, cet individu disparaissait comme une muscade.

—Allons ! se dit tristement Perregaud en se dirigeant vers la gare pour rentrer à Paris, il était écrit que Michel Renaud serait condamné.

### III

#### LA COUR D'ASSISES

Pendant quelques jours, Mme Lebois et sa fille avaient joui de ce repos forcé qui succède aux crises violentes. Leur situation s'était améliorée en ce sens qu'elles avaient trouvé un travail suffisamment rémunérateur pour leur permettre de vivre modestement. Mais cette tranquillité était plus apparente que réelle et sans s'attrister mutuellement, chacune d'elle songeait aux terribles événements qui venaient de bouleverser leur vie et à ceux qui se préparaient. A deux ou trois reprises, Geneviève et Delphine avaient eu le vague espoir de retrouver Lebois vivant ; puis, de nouvelles déceptions les avaient frappées, et au moment où Michel Renaud allait paraître devant ses juges, elles étaient en proie aux plus cruelles douleurs. Citées comme témoins, elles comprenaient que leurs déclarations ne pourraient être d'aucune utilité au procureur. Elles seraient obligées de dire ce qu'elles savaient, et rien dans leurs témoignages n'était de nature à détruire les charges accablantes qui s'élevaient contre ce malheureux jeune homme.

Mme Lebois et sa fille n'osaient pas accuser ouvertement Courbin d'être l'auteur du crime, car elles ne possédaient aucune preuve contre lui ; mais sa conduite odieuse et la perversité qu'il avait mise à calomnier Michel étaient, aux yeux de la mère et de la fille, des raisons suffisantes pour démontrer sa culpabilité.

Le matin du jour fatal, la mère et la fille, vêtues de noir, se dirigèrent vers le palais de justice une heure environ avant

le moment fixé pour l'ouverture des débats. Une foule nombreuse, composée d'artistes, d'illustres étrangers, d'actrices et de gens du monde, dans les rangs desquels quelques impurs de haut renom s'étaient glissés, occupait toutes les places réservées. Audessus de cette masse grouillante deux longues plumes couleur d'orange ondulaient comme la coiffure d'un Peau-Rouge. Ces plumes surmontaient le chapeau de Mme Courbin.

La femme de l'architecte, n'ayant pu obtenir une place de faveur, avait fait queue avec sa bonne dès l'ouverture des portes du palais, et elle se trouvait au premier rang, derrière la barre servant à séparer les banquettes destinées aux témoins et aux avocats de l'enceinte mise à la disposition du public. A sa grande surprise, Mme Courbin ne découvrit pas son mari dans les places réservées.

—Qu'est-ce que cela signifie ? dit la dame à François ; est-ce que M. Courbin a eu des remords ? Oh ! si cela est, je sens que je lui pardonnerai toutes ses trahisons.

Courbin n'avait point éprouvé de remords, il était à l'abri de telles faiblesses, mais il s'était trouvé englobé au dernier moment dans le procès de Michel, et cela bien malgré lui, car il avait toujours pris à tâche de se tenir à l'écart de cette affaire à la Société lutécienne. Mais l'avocat de l'artiste, espérant tirer quelques renseignements utiles de lui à l'audience, l'avait fait assigner en qualité de témoin à décharge. Surpris dans les préparatifs qu'il faisait pour quitter la France, l'architecte s'était rendu en maugréant à l'appel de la justice.

Mme Lebois et sa fille se tinrent à l'écart jusqu'à l'ouverture de l'audience, et elles ne parurent qu'au moment où l'on appela les témoins. Tous les regards se dirigèrent aussitôt vers Delphine, dont la merveilleuse beauté triomphait de ses vêtements de deuil, et apparaissait sous la voilette qui couvrait une partie de son visage.

En ce moment on introduisit l'accusé. Il se fit un silence solennel dans la salle et tous les yeux se tournèrent vers lui. Michel Renaud était pâle et son attitude fut d'abord un peu embarrassée ; mais il releva bientôt la tête et regarda autour de lui avec une certaine assurance. Il n'y avait pourtant point d'effronterie ni de colère dans l'expression de sa physionomie, il était calme et résigné comme un martyr ayant fait le sacrifice de sa vie. A la vue de ce grand jeune homme d'une tenue irréprochable, les dames placées dans les tribunes réservées laissèrent échapper des chuchotements sympathiques, et Mme Pranzin dit à voix basse à son mari :

—Mais il est fort bien.

—Oh ! ...

—Il n'y a pas de oh ! c'est un joli garçon, il m'intéresse.

—Il faut demander l'opinion de Courbin à ce sujet.

—Courbin n'est pas compétent.

Peu désireux d'attirer l'attention sur lui, l'architecte s'était blotti dans un coin derrière plusieurs personnes jusqu'à l'appel des témoins. En entendant prononcer son nom, il jeta un regard rapide sur Delphine et son visage prit une sombre expression de convoitise. Après l'introduction de l'accusé, qui était entouré de quatre gardes, le président ouvrit l'audience et la lecture de l'acte d'accusation commença au milieu d'un silence lugubre.

C'était un morceau savamment étudié, traitant l'affaire de manière à prouver que Michel Renaud était, sinon l'auteur, du moins le complice de l'assassinat de Célestin Lebois.

La lecture de ce morceau produisit un assez grand effet sur l'auditoire, et les belles dames qui avaient paru d'abord favorables à l'accusé changèrent d'opinion. L'acte d'accusation avait arraché Michel Renaud à son apparente torpeur, et à chaque énormité qu'il entendait, il se mordait la moustache, fronçait les sourcils et se penchait vers son avocat pour lui faire une communication. Son interrogatoire fut loin de satisfaire les amateurs de scandales. Michel répondit avec fermeté, mais avec un calme parfait aux questions qui lui furent adressées. Sommé de donner des éclaircissements sur les billets de banque découverts chez lui, il s'exprima ainsi :

—J'ai beaucoup réfléchi à cet événement depuis mon arrestation, et je ne puis expliquer la présence de ces billets de banque et du couteau de Lebois dans mon atelier qu'une seule manière.

—Parlez.

—Un homme ayant un puissant intérêt à me compromettre, afin de détourner les soupçons, s'est introduit secrètement dans mon domicile et y a déposé les objets dont la possession m'accuse.

Quelques rires, aussitôt réprimés par le président, se firent entendre.

—Vous invoquez là un triste moyen de défense, c'est celui qu'emploient tous les malfaiteurs pris en flagrant délit.

—M. le président me permettra de lui dire qu'on a vu souvent des voleurs serrés de près par les agents, glisser le fruit de leurs rapines dans les poches de leurs voisins.

—Trêve de digressions. La preuve que vous n'étiez pas tranquille après avoir commis le crime qui vous a amené sur ce banc, c'est que vous aviez pris rapidement toutes vos dispositions pour passer en Amérique, et sans le zèle déployé par la police, vous seriez parvenu à vous soustraire aux poursuites.

—Frappé par le malheur qui s'était abattu sur la famille de M. Lebois, j'avais songé, en effet, à quitter la France.

—Vous l'avouez, c'est heureux.

—Mais, je le répète, dit Michel avec énergie, je n'avais nulle envie de me soustraire à des poursuites absolument iméritées.

—Ainsi, vous prétendez qu'on s'est introduit en secret chez vous pour y déposer une partie des objets enlevés au malheureux Lebois ?

—J'en suis sûr.

—Ici Follard fit un léger soubresaut et se mit à tortiller sa moustache avec une espèce de frénésie. On sait que sa femme ignorait la campagne qu'il avait menée avec Courbin pour compromettre le jeune graveur.

—Qu'avez-vous ? lui dit-elle, on dirait que vous êtes subitement devenu épiléptique ?

—Hum ! il me semble que l'air de cette salle n'est pas sain, je voudrais bien m'en aller.

—Impossible en ce moment ; il faudrait déranger tout le monde.

Les paroles de Michel Renaud avaient produit un certain effet sur les jurés et sur l'auditoire.

—Vous pouvez sans doute fournir, sinon des preuves, du moins quelques renseignements à l'appui de votre affirmation ? lui dit le président.

—Voici un billet qui m'a été glissé dans la main par un jeune homme au moment où l'on m'amenait ici, répondit Michel en présentant un bout de papier dont son avocat s'empara aussitôt.

—On vous a remis ce billet en présence des gardes chargés de vous conduire ? demanda le président.

—En leur présence, mais à leur insu.

Après avoir lu cette note, l'avocat du jeune homme la tendit à un huissier, qui la porta aussitôt au président. Elle était ainsi conçue :

"Monsieur Michel Renaud,

"C'est seulement aujourd'hui, à mon retour à Paris, que j'apprends le malheur qui vous arrive. La veille du jour où on a pratiqué une visite judiciaire chez vous, j'ai rencontré sur le carré un individu qui avait l'air de se cacher. Au lieu de se rendre chez M. Lambrou, il a escaladé un étage et je suis à peu près sûr qu'il s'est introduit dans votre atelier. Je m'étais dissimulé dans un coin pour l'examiner. C'est peut-être bien lui qui a déposé dans votre appartement l'argent et le couteau volés à Lebois. Malgré le soin qu'il prenait de se cacher, je le reconnaîtrais. Si vous avez besoin de mon témoignage, je suis dans l'auditoire destiné au public. Faites-moi appeler.—Ernest Marand."

La lecture de cette note produisit un assez grand effet sur

le président, les juges et l'avocat général, et au bout de deux ou trois minutes, l'huissier, qui avait reçu des ordres, appela à plusieurs reprises Ernest Marand. Celui-ci ne répondit pas, et l'on regarda cet incident comme une manœuvre tentée par l'accusé pour ébranler les convictions des jurés.

À partir de cet instant, l'interrogatoire de l'accusé n'offrit plus d'intérêt. Michel évita avec soin de parler de l'amour de Delphine, dans la crainte de compromettre l'avenir de cette jeune fille, et lorsqu'il se rassit, les sympathies dont il avait été un instant l'objet s'étaient en partie dissipées. Au lieu de lui être favorable, la note du prétendu Ernest Marand avait été regardée comme une manœuvre indigne d'arrêter un seul instant la justice.

Les témoins défilèrent ensuite. Ils n'apprirent rien de nouveau. Les directeurs de la Société lutécienne firent l'éloge de Lebois et déclarèrent qu'ils ne connaissaient pas l'accusé. On introduisit bientôt Mme Lebois. Tous les regards se tournèrent vers elle. À la vue des vêtements de son mari déposés sur la table destinée aux pièces à conviction, la pauvre femme se mit à fondre en larmes. Interrogée sur la nature des relations que l'accusé entretenait avec sa famille avant la mort de Lebois, Genoviève, contre l'attente générale, se mit à faire l'éloge du jeune homme, et elle termina sa déposition en disant que Michel Renaud était absolument incapable de commettre le crime horrible dont on l'accusait ; puis elle se retira pour céder la place à Delphine.

Non seulement la jeune fille imita sa mère en donnant les renseignements les plus favorables sur le caractère et la conduite de l'accusé, mais obéissant aux entraînements impétueux de son cœur, elle ajouta d'une voix empreinte d'une profonde conviction.

—Ah ! messieurs, si vous saviez comme moi tout ce que l'âme de M. Michel Renaud renferme de noblesse, d'abnégation, de sentiments généreux, vous ne le laisseriez pas une minute de plus sur ce banc d'infamie. C'est le plus loyal des hommes, et je ne crains pas de le déclarer, absous ou condamné, il sera éternellement le meilleur de mes amis.

Des sanglots déchirants interrompirent la jeune fille. Avant de se retirer, elle se tourna vers l'accusé et lui dit, en lui jetant un regard dans lequel éclatait tout son amour :

—Courage, Michel ! non seulement je ressens pour vous une estime sans bornes, mais je vous aime et je vous aimerai toujours.

L'audience, un instant troublée par cet incident, reprit sa marche régulière et le défilé des témoins continua. La déposition de l'expert en écritures fut accablante pour l'accusé. Il démontra, pièce en main, c'est-à-dire en confrontant la prétendue lettre de Lebois avec de nombreux spécimens de l'écriture de Michel Renaud, que ce dernier était incontestablement l'auteur de cette lettre.

Appelé à déposer comme témoin à décharge, Courbin perdit sa présence d'esprit et, passant de son rôle de témoin à décharge à celui de témoin à charge, il se mit à accuser pres que directement Michel Renaud d'avoir fait attirer Lebois dans un guet-apens. S'il n'avait pas trempé dans le crime, ajouta-t-il, il n'aurait jamais pu fournir à la police les renseignements qui avaient facilité à celle-ci ses premières recherches. La déposition violente et indignée de Courbin, un homme respectable, membre du conseil de surveillance de la Société lutécienne et en relations courantes d'affaires avec des banquiers, des propriétaires et des entrepreneurs, accabla littéralement le malheureux Michel.

Le président semblait médiocrement convaincu de la sincérité de Courbin, car il lui adressa plusieurs questions d'un bref, et, à la fin de sa déposition, il l'invita à ne pas quitter la salle sans son autorisation. Cet ordre fit pâlir l'architecte. Il baissa la tête et alla se réfugier dans un coin éloigné, près de la porte de sortie.

Le réquisitoire de l'avocat général fut ce qu'il devait être. L'homme assis sur ce banc était évidemment coupable du crime abominable pour l'expiation duquel il était poursuivi.

Les preuves étaient là, formelles, indéniables; à moins d'un égarement d'esprit, on ne pouvait les mettre en doute. Pourtant, les conclusions du réquisitoire de l'avocat général étaient empreintes d'une modération relative. Tout en requérant l'application sévère de la loi, l'avocat général ne s'opposait pas à l'admission de circonstances atténuantes.

M<sup>r</sup> Téobard, l'avocat de Michel fut un peu prolixo; mais son éloquence, stimulée par la conviction, finit par secouer la partie féminine de l'auditoire, et on peut dire qu'au moment où il cessa de parler, toutes les dames, émues par le touchant tableau qu'il venait de faire des amours de son client avec Dolphine, désiraient ardemment l'acquiescement du jeune homme.

L'avocat général, à peu près sûr de l'effet que son réquisitoire avait produit sur les jurés, ne répliqua point, et au moment où le président demanda à l'accusé s'il n'avait rien à ajouter pour sa défense, on regardait la condamnation de Michel comme étant inévitable. Courbin reprenait toute son assurance. La terrible épreuve qu'il subissait touchait à son terme. La justice, une fois satisfaite, ne s'occuperait plus de l'affaire du garçon de recettes. Il n'aurait désormais rien à craindre de ce côté. Déjà les jurés se disposaient à passer dans la salle des délibérations, quand un bruit inusité se fit entendre à la porte servant à l'introduction des témoins. Les gardes s'efforçaient de repousser un homme couvert de poussière et dont les vêtements étaient en désordre, qui voulait absolument pénétrer dans la salle.

—Tenez, voici mon nom, dit-il à l'huissier accouru pour connaître le motif de cette violente invasion; priez monsieur le président de vouloir bien m'entendre. Il s'agit d'empêcher la condamnation d'un innocent.

Tout en parlant, Perregaud, car c'était lui, glissa entre les mains de ceux qui s'opposaient à son passage, et arriva auprès de la table sur laquelle se trouvaient les pièces à conviction. Cet incident produisit une profonde sensation dans la salle, et le président dit d'un ton sévère :

—Gardes, expulsez cet homme.

Mais, lorsqu'il vit sur la carte que l'huissier venait de lui remettre le nom de Perregaud, inspecteur de police, il se ravisa.

—Attendez, fit-il aux agents de la force publique qui avaient déjà saisi Perregaud; puis, s'adressant à ce dernier, il lui dit d'un ton sévère :

—Pourquoi vous permettez-vous une telle incartade ?

—Je suis mu par l'unique désir d'empêcher la consommation d'une irréparable injustice.

Les auditeurs se levèrent pour la plupart, l'avocat général regarda l'inspecteur avec une vague inquiétude, et le président l'interpella de nouveau.

—Parlez et n'abusez pas de la complaisance de la cour.

—Monsieur le président, je viens vous apprendre que Lebois n'est pas mort, répondit Perregaud en jetant un regard rapide sur Michel.

Celui-ci tressaillit et releva vivement la tête.

—Pouvez-vous fournir la preuve de ce que vous venez d'avancer ? dit le président d'une voix légèrement émue.

—A l'instant même.

—Comment cela ?

—Si vous le permettez, monsieur le président, je vais amener ici le garçon de recettes Lebois, qui est en ce moment dans le vestibule.

Ces paroles plongèrent les juges, les jurés et tous les assistants dans une stupeur impossible à décrire. On pressentit qu'on allait assister à un dénouement tout à fait imprévu, et l'on attendit la décision du président avec une poignante anxiété.

—Faites entrer l'homme qui est dehors, dit ce dernier à l'huissier.

Lebois ressemblait plus à un spectre qu'à une créature vivante. Une forêt de cheveux gris couronnait son front sillonné de rides profondes. Il avait le teint verdâtre, les yeux en-

foncés dans les orbites, les pommettes anguleuses et les lèvres livides. Il était, en outre, d'une maigreur effrayante, et, comme c'était un homme fortement charpenté, on voyait ses os énormes saillir sous sa peau. Il s'avança d'un pas assez ferme jusqu'au pied de la cour, puis il attendit qu'on l'interrogeât.

—Vous êtes bien Célestin Lebois, le garçon de recettes de la Société lutécienne dont la disparition remonte au 5 avril ? lui demanda le président.

—Oui, monsieur, répondit Lebois en s'appuyant sur le bras de Perregaud pour se soutenir.

—Expliquez votre absence ?

—On m'a attiré dans un guet-apens et on a essayé de me tuer, sans doute pour me dépouiller.

—Vous connaissez votre assassin ?

—Oui, monsieur le président.

—Nommez-le.

—C'est M. Courbin, architecte, membre du conseil de surveillance de la Société lutécienne.

En entendant ces mots, Michel Renaud, qui suivait avec une dévorante anxiété les péripéties de cet incident étrange poussa un long cri et s'évanouit dans les bras des gardes.

## IV

## RETOUR DE LÉBOIS CHEZ QUI

L'apparition imprévue de Lebois à la cour d'assises devant laquelle comparissait Michel Renaud, nécessita quelques explications. Après son échec à l'hôpital général, Perregaud se disposait à s'éloigner du Havre pour rentrer à Paris, quand un événement fortuit le fit tout à coup changer de résolution. L'inspecteur de la sûreté venait de quitter la rue de Paris et suivait le quai d'Orléans, marchant la tête basse et l'esprit rempli de tristes pensées, lorsqu'il se heurta contre un monceau de ballots de coton encombrant le quai. Il releva la tête et ses yeux s'arrêtèrent sur un écriteau fixé contre la coque d'un grand trois-mâts qu'on était occupé à décharger.

—Le *Painbeuf*, lut-il en laissant échapper un signe d'étonnement. C'est sur ce navire que mon cousin Jules Verdon est embarqué en qualité de second. Le train ne part que dans deux heures, si je profitais de l'occasion pour aller lui serrer la main. Je ne l'ai pas vu depuis trois ans.

Perregaud enjamba les ballots entassés au bord du quai et se présenta sur la planche par laquelle on pénétrait dans le navire.

—Savez-vous si Jules Verdon est à bord ? demanda-t-il à l'un des hommes de peine occupés au déchargement.

—Je ne le connais pas, mais voici un matelot qui vous renseignera.

Perregaud mit le pied sur le pont du *Painbeuf*, et là il apprit que le second était en ville, mais qu'il ne pouvait tarder à arriver. Le marin qui venait de donner ce renseignement à l'inspecteur l'engagea à attendre le retour de Jules Verdon, puis il continua sa besogne. Après s'être promené un instant, Perregaud vint s'appuyer sur le bastingage et regarda l'eau qui s'agitait mollement autour du bâtiment. Il était plongé depuis une dizaine de minutes dans cette contemplation, lorsque des cris violents s'échappèrent tout à coup de l'entrepont.

—Le voilà ! le voilà ! arrêtez-le ! s'écrièrent à la fois plusieurs matelots.

En cet instant, un homme, ressemblant à un spectre, apparut au-dessus de l'escalier de l'écoutille, puis il s'élança frénétiquement sur le pont, sauta par-dessus le bastingage et tomba dans l'eau.

—Vas-y, Pierre, empêche-le de se noyer, dit vivement un matelot à son camarade.

Sans répondre un mot, Pierre escalada la bordage du navire et plongea. Cette scène s'était passée avec une telle rapidité que Perregaud avait à peine eu le temps de se retourner pour

l'examiner. Tous les hommes de l'équipage présents sur le pont se penchèrent pour assister au sauvetage, et ils descendirent promptement des cordes le long des flancs du bâtiment afin que Pierre pût s'y accrocher lorsqu'il remonterait à la surface de l'eau. Au bout d'une demi-minute, le matelot, qui était un des plus habiles plongeurs du port, ramena le fugitif. Mais celui-ci était évanoui. On le hissa à bord et on se mit aussitôt à le frictionner. Une vive émotion s'empara de l'inspecteur de la sûreté à la vue de l'homme qu'on venait d'arracher à la mort. Il rougit, pâlit, puis se dit tout à coup :

—Oui, c'est bien le signalement du malheureux qui s'est échappé de l'hôpital, et en même temps celui de Lebois. Mais, après la dernière épreuve qu'il vient de subir, pourra-t-on le rappeler à la vie ?

On doit comprendre la poignante anxiété que Perregaud éprouva pendant quelques minutes. Au moment où, après d'infatigables recherches, il retrouvait le garçon de recettes, la mort allait peut-être le lui ravir. Heureusement ses craintes furent de courte durée. Lebois, car c'était lui, avait été secouru assez promptement pour empêcher l'asphyxie de produire son effet. Ses paupières s'agitèrent bientôt, puis ses yeux s'ouvrirent, et il jeta autour de lui un regard empreint d'une complète atonie. Mais, peu à peu, le sang afflua à ses tempes, ses pommettes se colorèrent, il remua les lèvres et finit par murmurer :

—Où suis-je ?

Un éclair passa dans les yeux de l'agent.

—On dirait qu'il n'est plus fou, pensa-t-il. Oh ! si cela était !

Il écarta les matelots et s'approcha du garçon de recettes.

—Lebois, me reconnaissez-vous ? lui dit-il d'une voix ferme et en le regardant fixement.

—Non, répondit Lebois.

—Depuis quand avez-vous quitté votre femme et votre fille ?

En entendant ces mots, le malheureux ferma les yeux et pendant quelques instants, d'affreux bouleversements contractèrent ses traits. Perregaud invita par signe les matelots groupés autour de lui à garder le silence. Au bout de deux ou trois minutes, Lebois rouvrit les yeux et essaya de se lever en s'écriant :

—Geneviève ! Delphine ! Je veux les voir !

—Chez vous, à Paris. Calmez-vous, je suis prêt à répondre à vos questions et à vous rassurer sur le sort de votre famille.

Tout à coup les traits du garçon de recettes prirent une expression de fureur ; malgré sa faiblesse, il serra convulsivement les poings et s'écria :

—Et M. Courbin ? où est-il, le scélérat ! l'assassin ! Oh ! je me vengerai de lui.

—C'est donc M. Courbin qui vous a attiré dans un guet-apens ? dit l'inspecteur, désireux de savoir si Lebois avait complètement reconquis la raison.

—C'est lui, la canaille ! le bandit ! Je l'ai vu lever le bras sur moi pour me frapper, et je n'ai pas pu parer le coup.

Perregaud fut obligé de faire un effort inouï pour comprimer l'immense satisfaction qu'il ressentait. Non seulement il retrouvait Lebois, mais il rencontrait cet infortuné au moment où il venait de rentrer en possession de ses facultés intellectuelles. La cause de cette cure inespérée était singulière mais naturelle. C'était sa brusque immersion dans l'eau froide, après un violent exercice, qui avait guéri le garçon de recettes.

Désireux de connaître le motif de la présence de Lebois sur le navire, Perregaud interrogea l'officier du *Paimbeuf*, et voici ce qu'il apprit :

La veille, les matelots de ce bâtiment avaient été bien surpris de voir sur le pont un homme aux allures étranges, qui s'enfuit à leur approche. Il descendit précipitamment l'escalier de l'écoutille, bondit un instant dans l'entrepont, puis gagna la cale. Comme on était dans les ténèbres, on ne vit pas le lieu où il se réfugiait, et après une visite générale dans

toutes les parties du navire, on finit par croire que l'inconnu était un malfaiteur qui s'était échappé par un sabord. Le lendemain un mousse prétendit bien avoir entendu du bruit dans la soute au charbon, mais on n'attacha aucune importance à ses paroles. On ne songea plus à cet individu, lorsqu'un matelot le surprit dans la cuisine, où il venait de s'emparer d'un morceau de bœuf bouilli. Ce fut alors que les marins lui donnèrent la chasse sur le pont et que le pauvre fou se jeta à la mer pour leur échapper.

Grâce à l'intervention du second, Lebois reçut immédiatement tous les soins nécessités par son état. Mais Perregaud ne put retourner que le lendemain à Paris, en compagnie de Lebois.

Pendant le voyage, qui dura plus de huit heures, Lebois raconta à l'inspecteur comment Courbin l'avait mené rue de La Pérouse, où il l'avait assommé.

A partir de cette agression, Lebois ne se souvenait de rien. Il lui semblait qu'il avait été plongé pendant des années dans un sommeil épouvantable. Il avait fait d'horribles rêves.

En arrivant à Paris, Perregaud éprouva une indicible satisfaction. Le retour de Lebois à la raison avait mis le sceau à sa joie. Enfin, il allait accomplir la tâche difficile qu'il s'était imposée. Il rendait le garçon de recettes à sa famille, faisait éclater l'innocence de Michel et démasquait le plus audacieux des scélérats. Mais il n'avait pas une minute à perdre. Le procès de Michel Renaud devait être commencé, et il fallait absolument arriver au Palais avant le jugement. Perregaud fit monter Lebois dans un fiacre ; il s'assit auprès de lui, et vingt minutes après, ils étaient tous deux à la porte de la cour d'assises.

On connaît l'effet que l'apparition du garçon de recettes produisit sur les jurés. L'évanouissement de Michel Renaud ne dura qu'une minute, et lorsqu'il revint à lui, il remarqua qu'il était l'objet de la sympathie générale. Le ministère public fit procéder à l'interrogatoire de Lebois.

Malgré sa faiblesse, le garçon de recettes, sur lequel tous les yeux étaient fixés, recommença le récit qu'il avait fait à Perregaud. Au fur et à mesure qu'il parlait, des chuchotements d'indignation couraient dans l'auditoire, et lorsque le président donna l'ordre à Courbin, l'un des derniers assignés par la défense, et qui avait déposé deux heures auparavant, de s'avancer au pied de la cour, un frémissement d'horreur se fit entendre de l'un à l'autre bout de la salle.

Mais personne ne répondit à l'appel de l'huissier. L'architecte qui s'était placé auprès de la porte de sortie, avait profité du trouble causé dans la salle par l'entrée du garçon de recettes pour s'esquiver. Cette fuite acheva de convaincre les magistrats de la culpabilité de cet homme, et un mandat d'amener fut aussitôt lancé contre lui ; puis sur la demande de l'avocat de Michel qui espérait bien le faire mettre en liberté le lendemain, la cause fut renvoyée à une autre session.

M<sup>c</sup> Téobard, dès l'issue de la séance, se prépara à faire les démarches nécessaires pour obtenir l'élargissement de son client. La déclaration de Lebois ne fut mise en doute ni par la cour ni par le ministère public. Elle concordait, du reste, avec tous les renseignements recueillis sur sa déposition, et l'on ne songea point à l'arrêter. On se borna à lui dire de se tenir à la disposition de la justice pour l'éclairer dans les poursuites qui allaient être dirigées contre Courbin. Le directeur de la Société lutécienne s'approcha du garçon de recettes au moment où celui-ci sortait du palais, appuyé sur le bras de Perregaud, qui avait été vivement félicité par le président, et lui dit en lui glissant un billet de banque dans la main :

—Voici le montant de vos appointements échus ; il est presque inutile d'ajouter que vous appartenez toujours à l'administration. Revenez me voir le plus tôt que vous pourrez.

On doit comprendre la poignante émotion que ressentit le garçon de recettes en montant, avec Perregaud, dans la voiture qui devait le ramener chez lui. Il savait que sa femme et sa fille avaient quitté la rue de Lancry, sur les instances de

Courbin, pour se réfugier sur la rive gauche de la Seine. Mais que lui importait le lieu où il allait les revoir ?

—L'espérance de serror bientôt ma brave Geneviève et ma chère Delphine dans mes bras me transporte à ce point que j'ai peur de redevenir fou, dit-il à l'inspecteur de la sûreté au moment où la voiture s'engageait dans la chaussée du Maine. Je ferais peut-être bien de ne pas me montrer à elles sans les prévenir ?

—Vous avez raison, dit Perregaud ; dans la position où sont ces dames, il faut, et pour vous et pour elles, agir avec prudence. Attendez-moi quelques minutes et efforcez-vous de maîtriser votre émotion.

La voiture s'arrêta à une dizaine de pas de la maison habitée par Geneviève, et l'inspecteur en descendit rapidement. En quelques minutes, il gagna l'appartement de Mme Lebois. Celle-ci qui pleurait, essuya ses larmes en le voyant et lui dit un ton anxieux :

—Eh bien ?

—Savez-vous ce qui se passe.

—L'agent qui est venu chercher Delphine de votre part m'a dit que le président désirait entendre de nouveau ma fille ?

—Hein ? s'écria Perregaud en jetant un regard rapide autour de lui.

—Qu'avez-vous ? vous paraissez tout bouleversée ? dit Geneviève saisie d'un sinistre pressentiment.

—Voyons, madame Lebois, ne vous troublez pas ; au palais de justice, les affaires ont pris la plus heureuse tournure. M. Michel Renaud sera certainement mis en liberté.

—Ah ! Dieu soit loué ! dit la fleuriste en joignant les mains.

—Bien mieux, on a reçu des nouvelles de Lebois.

—Que dites-vous ? s'écria Geneviève devenant écarlate.

—Là, là, du sang-froid. Mais expliquez-moi ce que vous venez de me dire. Où est Mlle Delphine ?

—Vous devez le savoir, puisqu'elle s'est rendue auprès de vous.

Les traits de Perregaud se contractèrent, et il comprit qu'un nouveau malheur venait de s'abattre sur cette famille.

—Ainsi, on est venu chercher Mlle Delphine de ma part ? demanda-t-il.

—On dirait que vous l'ignorez ? reprit Geneviève, prise d'un tremblement convulsif.

—Hélas !

—Mais parlez donc, s'écria la pauvre femme en saisissant le bras de l'inspecteur.

—Je n'ai envoyé personne ici.

—Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! Mais alors on a attiré mon enfant dans un guet-apens ! Oh ! je ne prendrai aucun repos avant de l'avoir arrachée aux mains de ce misérable Courbin ; car c'est lui, j'en suis sûre, qui a fait ce coup.

Mme Lebois voulut s'élançer au dehors sans trop savoir de quel côté elle porterait ses pas, lorsque Perregaud l'arrêta.

—Ne perdez pas la tête, car vous avez besoin de toute votre raison pour accueillir convenablement la personne qui va vous donner des nouvelles de Lebois, lui dit-il. Je vous promets de mon côté de ne prendre aucun repos avant d'avoir retrouvé les traces de Mlle Delphine.

La fleuriste porta ses mains à son front comme pour empêcher son crâne d'éclater. La perte de sa fille et l'espérance de revoir son mari lui brouillaient à ce point les idées qu'elle n'avait plus la conscience de sa situation. Pourtant un long cri se échappa tout à coup de sa gorge.

—Célestin est vivant ! Je le vois à l'expression de votre visage ! fit-elle. Oh ! ne me laissez pas plus longtemps dans une cruelle incertitude que vous venez de faire naître dans mon esprit !

—Courage, madame Lebois, nous retrouverons Mlle Delphine.

—Mon enfant ! ma pauvre enfant ! Oh ! le misérable ! et on ne le châtie pas.

—Cette fois son compte est bon, dit l'inspecteur en hochant la tête ; mais efforcez-vous de reconquérir votre sang-froid, je vous le répète, je vous apporte une heureuse nouvelle. M. Lebois est à Paris.

—Lui ?

—Et si je n'avais pas craint de vous causer une émotion dangereuse, il serait déjà dans vos bras.

Rien ne peut donner l'idée du changement qui s'opéra dans la physionomie de Geneviève lorsqu'elle entendit ces paroles. Elle rougit, pâlit, puis deux ruisseaux de larmes inondèrent ses joues, et incapable de se tenir plus longtemps debout, elle s'affaissa sur un siège. Perregaud profita de son trouble pour aller chercher Lebois. Au bout de deux ou trois minutes, ce dernier parut sur le seuil de la porte, qui était restée entrouverte. En entendant du bruit, la fleuriste releva la tête et ses yeux s'arondirent comme ceux d'une personne éprouvant une immense surprise, puis elle fit un soubresaut et s'élança avec une rapidité vertigineuse au cou de son mari.

—Célestin ! c'est toi. Ah ! je crois que je vais mourir de bonheur, murmura-t-elle en l'étreignant avec frénésie.

—Geneviève, ma bonne Geneviève.

Tout à coup Lebois regarda autour de lui.

—Où est Delphine ? demanda-t-il d'une voix remplie de tendresse, a-t-elle donc oublié son père ?

Ces paroles produisirent sur Geneviève l'effet d'une douche glacée sur le crâne d'un fiévreux. Ses traits se rembrunirent, ses sourcils se froncèrent et des flots de larmes jaillirent de nouveau de ses yeux.

—Elle est morte ? fit Lebois d'un ton brusque.

—Non, non, rassurez-vous, répondit vivement Perregaud. Mlle Delphine était encore ici il y a une heure et, par suite d'une erreur, elle a été obligée de s'absenter ; mais son absence durera peu. J'espère vous la ramener bientôt.

—Qu'est-ce que cela signifie ? demanda le garçon de recettes en proie à une vive inquiétude.

—Ah ! mon pauvre Célestin, cela signifie que le malheur s'est encore abattu sur nous, répliqua Geneviève, incapable de maîtriser sa douleur.

—Je ne te comprends pas ?

—Au moment même où je te retrouve. Oh ! c'est affreux.

—Parle donc.

—Eh bien ! on m'a enlevé ma fille !

—J'entends mal, n'est-ce pas ? ce que tu me dis est impossible. Quel est le misérable qui aurait osé faire cela ?

—Celui qui a essayé de vous tuer, répondit Perregaud ; mais, reprenez courage, nous entraverons ses criminels projets.

## V

## LES DÉFAILLANCES DE FOLLARD.

Tandis que Lebois et Geneviève allaient déposer leur plainte chez le commissaire de police, Perregaud s'empressa de se rendre auprès du chef de la sûreté. Après lui avoir sommairement fait part du résultat de son voyage en Normandie, il lui dit que Courbin, l'assassin du garçon de recettes, venait d'enlever audacieusement la fille de sa victime, qu'il avait déjà essayé à plusieurs reprises d'attirer dans un guet-apens. Aussitôt qu'il fut instruit du nouveau méfait imputé à l'architecte, le parquet envoya immédiatement des instructions dans toute la France, particulièrement aux frontières, pour arrêter ce dangereux malfaiteur.

Accablé de fatigue par suite des innombrables démarches qu'il avait faites pendant la journée qui venait de s'écouler, l'inspecteur rentra chez lui à minuit et demi. Il était triste, car il n'avait pu parvenir à recueillir le moindre indice au sujet de Courbin, et il se consolait de son insuccès en se disant que ce coquin serait inévitablement arrêté sur l'une ou sur l'autre ligne de chemin de fer. Sa concierge l'appela au moment où il passait devant la loge pour le prévenir qu'un individu, qui était déjà venu le voir, s'était présenté trois fois pendant la

soirée pour demander après lui. Il devait revenir le lendemain de bonne heure.

—C'est Marbetti, pensa Perregaud, il a dû découvrir quelque chose d'intéressant. Malheureusement, il ne donnera pas de nouvelles de Courbin.

Le lendemain, l'ancien pensionnaire du gouvernement à la Nouvelle Calédonie arriva chez l'inspecteur de la sûreté à six heures du matin. Il paraissait fort affairé et ses premières paroles furent celles-ci :

—Je suis heureux de vous revoir, je sais que vous avez réussi à découvrir Lebois, et déjà je me réjouissais de pouvoir vous être utile pour l'affaire de Chamourac, lorsqu'une vilaine complication s'est présentée.

—Quoi ?

—Je croyais être en parfaite sûreté à Paris, puisque je passais pour mort, mais j'ai été dénoncé.

—Comment savez-vous cela ?

—On est venu dans mon garni pour m'arrêter.

—Diable !

—Une seule personne a pu instruire la police.

—Follard ?

—Oui.

Perregaud réfléchit pendant quelques minutes.

—Écoutez, reprit-il, depuis hier, j'ai reconquis les bonnes grâces du chef de la sûreté. Voulez-vous que je lui parle de vous ?

—Je serai infailliblement pris.

—Peut-être. Dans tous les cas, on aura égard à votre situation, on pourra vous charger d'un service spécial dans les colonies.

—Qu'on me permette d'emmener ma petite fille, et je ferai tout ce qu'on voudra, répliqua Marbetti.

—Alors vous consentez à courir les chances de la révélation ?

—Il le faut bien ! répondit l'évadé en soupirant.

—Je ferai valoir les services que vous avez rendus à l'administration.

—Oh ! s'il ne fallait que ça pour me faire prendre en pitié ?

—Que voulez-vous dire ?

—Je connais l'homme qui a fait établir les cartes au nom de Louis Thénard.

—Ah ! dit Perregaud en levant la tête.

—C'est votre ancien collègue Follard.

—Je m'en doutais.

—Et c'est lui qui a loué un logement rue Daubenton pour y attirer Chamourac.

—Je comprends, fit Perregaud en se frappant le front. Mme Pranzin, la maîtresse de Courbin, devait être du complot.

—Je le crois. C'est là que Follard et l'architecte ont tué le vieux. Il se sont ensuite emparés de ses clefs et ont transporté le cadavre dans la voiture de déménagement qui était dans le voisinage.

Mais c'est clair comme le jour, tout ça, répliqua l'inspecteur émerveillé. Savez-vous, Marbetti, que vous êtes un habile limier ? Mes compliments sincères ; vous êtes un homme précieux, et je ne doute pas qu'on obtienne pour vous, sinon votre grâce complète, du moins une grande atténuation de votre position.

—Si cela était ! fit Marbetti en poussant un profond soupir.

—Courage, et continuez votre besogne pendant que j'irai voir le chef de la sûreté. Je serais certain du succès de ma démarche si vous parveniez à nous faire mettre la main sur Follard, qui est en fuite. Par lui, on arriverait facilement à rattraper Courbin.

—Follard, fit Marbetti, vous pouvez le cueillir dans une heure dans sa cachette.

—Est-ce possible ! dit Perregaud, dont les yeux étincelèrent.

—Il est en ce moment rue du Vertbois, 136.

—Vous dites ? reprit l'inspecteur de la sûreté en inscrivant ce nom sur son carnet.

—Oui, rue du Vertbois, 136. Méfiez-vous d'une petite porte de sortie qui s'ouvre sur la cour.

Après avoir pris rendez-vous avec l'évadé, Perregaud se rendit à la préfecture de police, où il raconta sommairement ce qu'il venait d'apprendre. Il ajouta que ces renseignements lui avaient été fournis d'une façon indirecte par un malheureux en rupture de ban qui sollicitait l'indulgence des magistrats.

On promit de parler au préfet de police en faveur de cet homme, puis un commissaire aux délégations fut désigné pour aller procéder à l'arrestation de Follard. Perregaud et deux de ses collègues accompagnèrent le magistrat.

Il était neuf heures du matin, lorsque le commissaire et les agents se présentèrent à la maison indiquée. Comme ils étaient sur le seuil de la porte ils virent une femme qui paraissait venir à la maison.

—Voulez-vous rentrer chez vous, mademoiselle, lui dit le magistrat en lui montrant le bout de son écharpe qui flottait sous sa redingote.

C'était une gaillarde dans toute l'acception du mot. Au lieu de s'incliner devant l'invitation du commissaire, elle se mit à élever la voix et protesta en termes violents contre l'effronterie de la police, qui ne craignait pas de violer le domicile d'une honnête fille.

—Allons, mademoiselle, ne nous obligez pas à employer la force, lui le commissaire, ouvrez votre porte et rentrez.

—Avez-vous fini ? Je ferai ce que je voudrai, ce n'est pas la police qui m'effraie.

Elle parlait assez haut pour se faire entendre dans toute la maison, et elle appuya surtout d'une façon spéciale sur le mot " police. " Le magistrat haussa légèrement les épaules.

—Votre ruse n'aura aucun succès, je vous en préviens, répliqua-t-il. Nous savons que Follard est chez vous, et de plus j'ai fait garder la porte de sortie qui s'ouvre sur la cour ; ainsi, mademoiselle, toute résistance de votre part est absolument inutile.

Elle fit un geste de colère, puis se décida à faire pénétrer le commissaire et ses agents dans son domicile. Follard ne fut pas difficile à découvrir. Pâle et tremblant, il s'était réfugié dans le cabinet de toilette, et Perregaud l'aperçut accroupi derrière une chaise chargée de vêtements. Il n'avait pas même eu l'énergie nécessaire pour essayer de s'enfuir.

—Pourquoi m'arrête-t-on ? balbutia-t-il en tremblant de tous ses membres ; je n'ai rien fait.

Voulant profiter de son trouble pour lui arracher des aveux, le commissaire lui dit d'un ton brusque :

—Je vous arrête parce que vous êtes l'assassin du vieux banquier Chamourac ; osez le nier ?

L'ancien agent devint livide.

—Non, non... fit-il d'une voix hésitante, ce n'est pas moi.

—N'essayez pas de vous retrancher derrière des prétextes de délégations, on a des preuves formelles de votre participation à ce crime, et c'est l'argent du malheureux vieillard que vous dépensez avec une scandaleuse prodigalité depuis que vous avez quitté l'administration.

—Monsieur, je vous assure...

—Quoi ! fit le magistrat d'un ton plus sévère encore, Mme Pranzin, votre femme, a tout avoué.

—Ah ! la malheureuse ! murmura Follard, prêt à s'affaisser tant il était secoué par la peur.

Le magistrat venait d'employer envers l'ancien agent auxiliaire un moyen qui réussit presque toujours avec les coquins sans énergie. Non seulement Mme Pranzin n'avait pas dénoncé son mari, mais elle n'était point arrêtée. Follard, si audacieux, si fin, lorsqu'il ne croyait avoir aucun danger à rodouter, faisait en ce moment la plus pitoyable figure. Afolé, épouvanté, le misérable était presque prosterné devant le commissaire, sur lequel il n'osait pas lever les yeux.

—Allons, avouez vos méfaits, reprit ce dernier ; vous qui avez fait partie de l'administration, vous savez qu'on tient toujours largement compte à un coupable de son empressement à reconnaître ses torts.

Après une minute d'hésitation, pendant laquelle un violent combat parut se livrer dans son esprit, Follard releva tout à coup la tête et dit rapidement :

— Eh bien ! oui, j'ai contribué à attirer Chamourac dans un guet-apens.

— Rue Daubenton ? demanda le magistrat.

— Je vois que je n'ai rien à vous cacher ; oui, monsieur le commissaire, rue Daubenton ; mais je jure, sur ce qu'il y a de plus sacré au monde, que ce n'est pas moi qui l'ai tué !

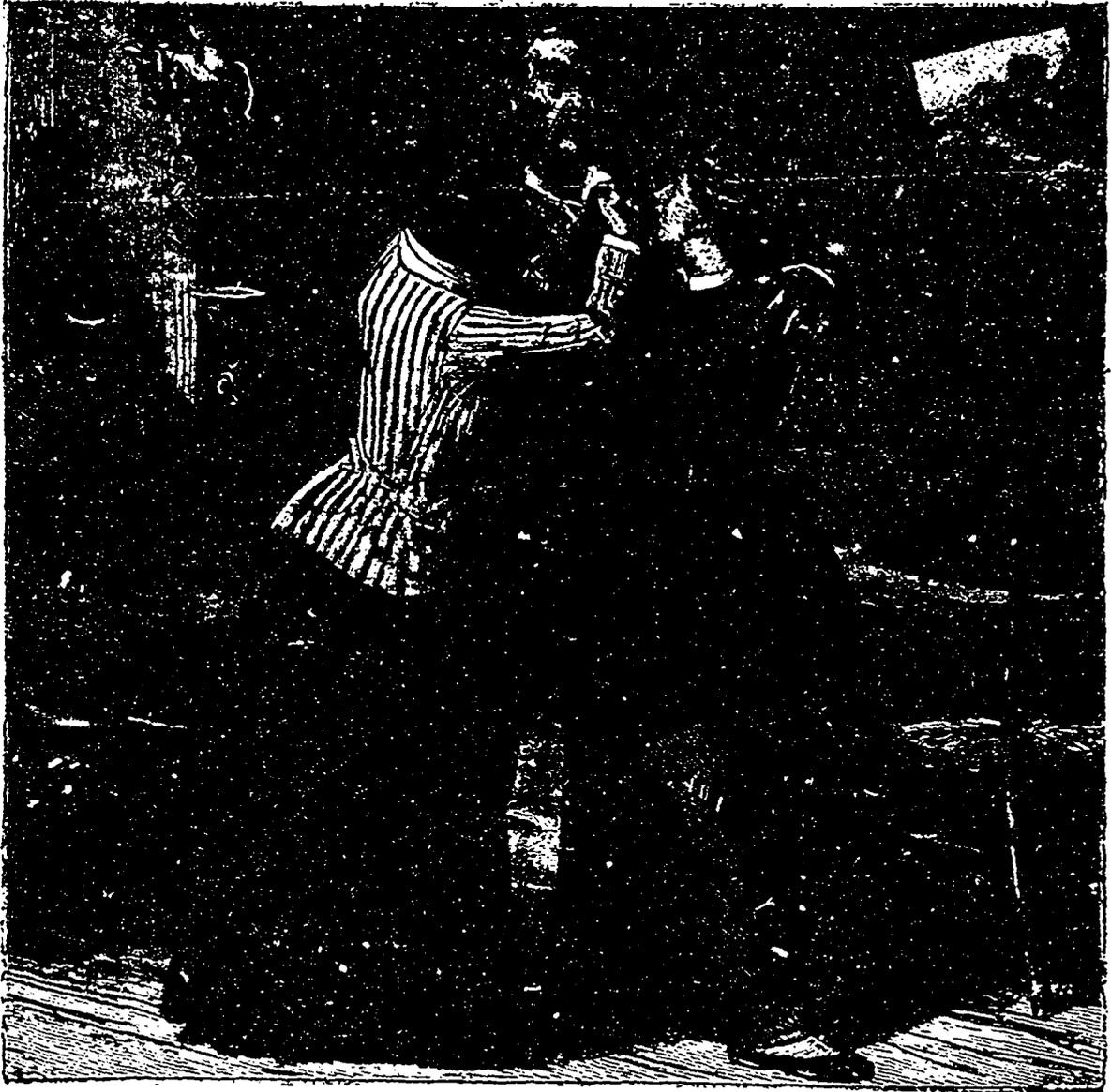
— Qui donc alors ?

commissaire aux délégations ; mais vous l'avez aidé dans sa sinistre besogne.

— Je vous jure, monsieur.

— Assez de serments, je vois que vous en êtes prodigue. Ecoutez, Follard, cédez à une bonne inspiration et racontez exactement les détails de ce crime, c'est le seul moyen d'atténuer votre position.

Incapable de résister à l'ascendant du magistrat et espérant se concilier l'indulgence de la justice, Follard se décida à faire des aveux complets. Il dit à peu près tout ce qui s'était passé



Delphine et madame Lebois tombèrent dans les bras du garçon de recettes. (Page 137)

Perregaud écoutait l'interrogatoire de son ancien collègue avec une grande anxiété.

— Qui ? répliqua Follard en jetant un regard autour de lui comme s'il eût craint d'être entendu par des personnes cachées dans l'appartement.

— N'hésitez pas à nommer l'assassin, si vous voulez profiter des bénéfices de vos aveux.

— Eh bien ! c'est M. Courbin.

— J'en étais sûr, dit Perregaud, dont les traits exprimèrent une vive satisfaction.

— Nous savions qu'il avait pris part à l'affaire, répliqua le

dans l'assassinat du vieil escompteur ; mais lorsqu'il fut question de l'argent qui avait été volé dans les bureaux de Chamourac, il déclara avec aplomb qu'il n'avait reçu qu'une vingtaine de mille francs pour sa part.

— Nous vérifierons vos assertions, dit le commissaire, qui donna immédiatement des ordres pour pratiquer une minutieuse perquisition dans ce domicile ; en attendant, vous allez m'indiquer le lieu où votre complice a conduit la jeune fille qu'il a enlevée à ses parents ?

— Ah ! il a enlevé Mlle Delphine Lebois ? demanda Follard.

— Vous étiez donc instruit de ses desseins ?

L'ex-agent ne répondit pas.

— Vous déciderez vous enfin à parler ? lui demanda le magistrat, commençant à s'impatienter

— Ayez la bonté d'appeler M. Perregaud, répondit Follard ; il connaît le lieu dont je vais lui parler.

— L'inspecteur de la sûreté s'avança.

— Vous vous souvenez de Nogent ? lui dit-il.

— J'ai de bonnes raisons pour cela ; on a tenté de m'y assassiner et je vous ai toujours soupçonné d'avoir pris une part quelconque à ce coup.

— Moi ! fit Follard en prenant un ton douloureux, oh ! voilà une affreuse imputation.

— Il ne s'agit pas de cela en ce moment ; expliquez-vous au sujet de Courbin.

— Eh bien ! si l'architecte a enlevé Mlle Lebois, il a dû la conduire, ou la faire conduire dans le chalet que Mme Hermance occupe à Nogent.

— Comment n'ai-je pas songé à cela ? s'écria Perregaud. Oui, monsieur le commissaire, si Courbin n'a pas quitté Paris, et il lui a été bien difficile de le faire en emmenant la jeune fille, c'est là qu'il a dû la conduire en attendant qu'il trouve une occasion favorable pour sortir de France.

Le magistrat se fit donner quelques renseignements sommaires au sujet du chalet de Mme Hermance, puis il dit à Perregaud :

— Dans une affaire comme celle-ci, on n'arrive au succès que par la rapidité des mouvements. Vous allez retourner à la préfecture et vous demanderez deux hommes à la sûreté pour vous accompagner à Nogent.

Au moment où l'inspecteur allait sortir pour exécuter les ordres qu'il venait de recevoir, un de ses collègues apporta au commissaire une énorme serviette d'avocat, bondée de billets de banque, de titres au porteur et d'inscriptions de rentes sur les pays étrangers, qu'il venait de découvrir dans le sommier du lit. Ce portefeuille contenait des valeurs pour plus de 900, 000 francs. A la vue de cette découverte, Follard ne put retenir un cri de rage, et il fut sur le point de s'élançer sur l'inspecteur de la sûreté qui l'avait faite.

— Ainsi, vous mentiez, malgré vos nombreux serments, lui dit le commissaire. Voilà une partie des sommes enlevées chez Chamourac ? où sont les autres ?

— Qu'on me guillotine si l'on veut maintenant, répondit Follard en s'arrachant une poignée de cheveux. Quand je sortirai de la Nouvelle-Calédonie, je serai réduit à la mendicité, j'aime autant mourir tout de suite.

— Vous ne mourrez pas et vous complétez vos aveux. On estime à plus de quatre millions l'argent volé chez Chamourac, et il n'y a pas même là un million ; je vous le demande de nouveau, où est le reste ?

— Le reste, il faut interroger à ce sujet Courbin et ma femme, tous deux se sont entendus pour me dépouiller.

Au moment où le fiacre qui conduisait Follard s'arrêtait dans la cour du Dépôt de la préfecture, Perregaud, muni d'instructions spéciales, se dirigeait avec trois agents placés sous ses ordres vers la gare de Strasbourg. Il était quatre heures de l'après-midi lorsqu'il arriva à Nogent. Comme il était bien connu dans la localité depuis la tentative d'assassinat dirigée contre lui, il avait pris soin de se déguiser ainsi que ses collègues. Tous portaient des blouses bleues et des casquettes de soie semblables à celles que les paysans ont empruntés aux rôdeurs parisiens depuis deux ou trois ans. Ils ressemblaient à des garçons jardiniers en rupture de travail.

Perregaud donna l'ordre à ses collègues de se rendre sous le viaduc, au bord de la Marne, par différents chemins, et d'entrer isolément dans un cabaret qu'il leur désigna. Resté seul, l'inspecteur descendit l'avenue du Viaduc en flânant, puis il s'arrêta quelques instants devant l'allée conduisant au chalet, à une dizaine de pas de l'endroit où il avait été frappé. Il lui sembla que la barrière avait été ouverte depuis peu de temps, et que le sol de l'allée portait l'empreinte récente de plusieurs pas. Son cœur battait bien fort lorsqu'il apprit de la bouche

d'une bonne femme, qui cueillait de l'herbe pour sa chèvre sous le viaduc, qu'une voiture bourgeoise exactement fermée s'était arrêtée la veille, à sept heures du soir, devant la barrière de l'allée conduisant au chalet de Mme Hermance.

— C'est sans doute Courbin qui a amené là sa victime, se dit-il. Je frémis en songeant aux tortures que cette malheureuse jeune fille a dû subir depuis qu'elle est au pouvoir de ce monstre.

Perregaud rejoignit bientôt ses collègues dans le cabaret où il leur avait donné rendez-vous. Un garçon le reconnut aussitôt, car il était venu plusieurs fois en ce lieu, et cet homme se disposait à aller faire part de sa découverte à son patron, lorsque l'inspecteur de la sûreté l'appela auprès de lui.

— Vous m'avez reconnu, lui dit-il à voix basse ; gardez ce secret pour vous et répondez-moi.

Le garçon parut embarrassé.

— Je vous ordonne, au nom de la loi, de me dire si le chalet de Mme Hermance est habité en ce moment ? ajouta Perregaud.

— Oui, monsieur. Savard, le jardinier, qui garde la maison depuis que le père l'Ablette est parti, est venu ce matin chercher des provisions.

— Et savez-vous si c'est Mme Hermance qui occupe son chalet ?

— Pour ça, monsieur, je l'ignore complètement. Savard n'est pas "causant" et quand on lui adresse une question, il vous envoie promener.

— Ainsi vous ne pouvez me donner aucun renseignement à ce sujet ?

— Dame ! puisque je ne sais rien.

Perregaud réfléchit un instant. Il ne voulait point s'exposer à un échec en envahissant, sans de bonnes raisons, une maison dans laquelle il n'était pas sûr de trouver Delphine ou Courbin. Malgré les pouvoirs que lui conférait son mandat, il ne voulait se décider à agir qu'avec l'assistance du maire ou de son représentant. L'inspecteur de la sûreté conférait depuis un instant avec ses collègues à ce sujet, et il allait envoyer l'un de ces derniers au chalet sous n'importe quel prétexte pour essayer de reconnaître la situation, lorsqu'il découvrit, à travers les vitres du débit, un léger canot qui remontait rapidement la Marne sous l'impulsion de deux vigoureux rameurs. A l'arrière de l'embarcation, un homme enveloppé dans un caban dont le capuchon dérobaient ses traits, tenait le gouvernail.

— Tiens, tiens ! c'est drôle, se dit l'inspecteur de la sûreté en voyant le canot virer brusquement à gauche et accoster auprès du viaduc.

Il sortit précipitamment, s'abrita derrière une pile de tonneaux entassés à côté de la devanture du cabaret et regarda sans être vu. L'homme encapuchonné jeta un regard rapide sur la berge, où ce moment tout à fait déserte, puis il se décida à sauter à terre. Mais dans le mouvement qu'il fit, son capuchon glissa un peu en arrière de la tête et découvrit ses traits.

— Courbin ! se dit Perregaud avec une indicible satisfaction ; nous allons le prendre au nid.

Il dépêcha aussitôt un des agents chez le maire pour le prier de venir à l'instant muni de son écharpe. Il s'agissait de l'arrestation de l'assassin du garçon de recettes Lebois et du banquier Chamourac.

## VI.

### LA SOURICIÈRE.

Malgré toute la diligence qu'il avait apportée dans l'organisation de ses projets de fuite et d'enlèvement de Delphine, Courbin avait été devancé par les événements, c'est-à-dire par le procès de Michel Renaud, dont il redoutait, non sans raison, l'issue.

Courbin savait que Mme Lebois et sa fille avaient demandé la permission de se retirer après leur déposition, et il pensait

bien qu'elles étaient rentrées chez elles. L'architecte était un homme d'action, et son énergie, contrairement à son complice Follard, se découpait lorsqu'il se heurtait contre de grands obstacles. En sortant du palais de justice, il sauta dans sa voiture, qui l'attendait près du tribunal de commerce, et se fit aussitôt conduire dans un débit de la rue de Hanovre, où il était à peu près sûr de rencontrer Boulon, le cocher renvoyé de la Société lutécienne dont il s'était assuré les services.

Cet homme, espèce d'escroc affilié à la bande de filous qui exploitent la crédulité du public sur le turf, était dans un moment d'impitoyable déveine. Exploitant la passion des autres pour le jeu, il était lui-même un joueur effréné, et il était si bien "nettoyé" suivant sa pittoresque expression, qu'il lui aurait été impossible de passer sur un pont à péage. À la vue de Courbin, il se leva vivement de la table où il attendait qu'on lui fit l'aumône d'une consommation, et il se dirigea vers lui.

—Sortez, dit l'architecte.

Boulon ne se fit pas prier pour obéir. Quand il fut dans la rue, Courbin lui donna rapidement ses instructions. Il le chargea d'aller immédiatement prendre la berline qu'on tenait prête rue de Courcelles, et il lui dit de la conduire aussitôt derrière la gare du chemin de fer du boulevard Montparnasse. Il lui remit sa carte, sur laquelle il écrivit quelques mots pour le carrossier, glissa une dizaine de louis dans la main de l'aventurier et l'informa qu'il le retrouverait à l'endroit désigné.

Courbin se fit ensuite mener chez lui à fond de train, puis il s'empara d'une valise dans laquelle il avait entassé toutes ses valeurs. Au moment où il se retirait, sa femme, qui avait quitté l'audience, arriva presque en même temps que lui à la maison. Elle devina aussitôt son projet de fuite et voulut partir avec lui ; mais à la repoussa brutalement, et comme il était peu désireux de se faire prendre au gîte, il fut obligé de battre la dame pour la forcer à le lâcher. Il se fit aussitôt conduire à la gare Montparnasse, où Boulon était déjà arrivé avec la berline.

Le cocher, se conformant aux instructions de Courbin, se présenta à Mme Lebois en qualité d'employé à la préfecture de police. Il lui dit que le président de la cour d'assises avait chargé l'inspecteur Perregaud de venir chercher Mlle Delphine, à laquelle on avait une question à adresser ; mais elle devait venir seule. M. le président avait poussé la complaisance jusqu'à prêter sa voiture. Au moment de partir, Perregaud n'avait pu s'éloigner, et il lui avait dit de venir chercher la jeune fille. Ces bourdes, débitées avec aplomb, eurent un plein succès. Les deux femmes étaient tellement inquiètes sur le sort de Michel, qu'il ne restait pas en ce moment de place dans leur esprit pour d'autres idées, et Delphine suivit l'émissaire de Courbin sans aucune défiance.

Pendant la courte absence de Boulon, l'architecte avait mis le temps à profit. Il avait ordonné au cocher de sa voiture de monter sur le siège de la berline, puis il lui avait ensuite dit de se mettre à la disposition de Boulon. Courbin ne voyait plus que rarement la parfumeuse ; mais comme il lui donnait de temps en temps un peu d'argent, il était resté dans ses bonnes grâces, et il possédait une clef du chalet de Nogent. Craignant de provoquer un éclat en se montrant tout à coup à Delphine, il avait pris la résolution de la faire mener à Nogent, par Boulon.

Obligé d'employer son propre cocher pour conduire la voiture, il avait payé généreusement ses services. Du reste, il lui importait peu de se compromettre, il savait qu'on ne tarderait pas à le poursuivre.

Se conformant aux instructions reçues, Boulon fit monter la jeune fille dans la berline et il prit place à côté d'elle. La voiture s'ébranla bientôt, et ce ne fut qu'au boulevard Saint-Marcel que Delphine s'aperçut qu'elle ne suivait pas le chemin conduisant au palais de justice. La jeune fille était restée muette depuis son départ. Les traits tout à la fois vicieux et sardoniques de Boulon lui avaient dès le premier abord inspiré une profonde répulsion. Mais, prise d'une grande terreur

en voyant qu'on ne la conduisait pas à la cour d'assises, elle dit au cocher d'une voix tremblante :

—Où me menez-vous, monsieur ?

—Vous le savez bien, ma petite demoiselle.

—N'êtes-vous pas venu me chercher de la part de M. Perregaud ?

—Assurément.

—Où est-il donc ?

—A la campagne. Après les grandes fatigues qu'il vient d'endurer, il éprouve le besoin de se reposer pendant quelques jours.

Delphine frissonna en voyant l'expression ironique des traits de Boulon.

—Mon Dieu ! mon Dieu ! murmura-t-elle en joignant les mains.

Delphine se leva tout à coup et s'écria d'une voix qu'elle s'efforça de rendre menaçante :

—Arrêtez ! je veux descendre !

Elle achevait à peine de prononcer ces mots, lorsque Boulon lui mit sa large main sur la bouche en lui disant tout bas :

—Si vous essayez encore de crier, je vous étrangle. Croyez-moi, soyez gentille et on aura des égards.

Le gremlin lâcha sa victime, qui s'affaissa à moitié suffoquée sur les coussins de la berline.

La malheureuse jeune fille arriva à Nogent sans avoir eu la force de prendre une résolution. Au moment où la berline longeait la Marne et allait tourner pour s'engager dans l'avenue du Viaduc, Boulon reconnut la nécessité de frapper énergiquement l'esprit de Delphine afin de lui ôter l'envie de faire un éclat en mettant pied à terre.

—Avant de descendre, j'ai encore un avis à vous donner, lui dit-il. Si vous aviez le malheur de pousser le plus petit cri ou de faire le moindre geste pour attirer l'attention du public, aussi vrai que je m'appelle Boulon, je vous planterais ce cadet-là dans la gorge jusqu'au manche.

Il exhiba en même temps aux yeux terrifiés de la jeune fille un de ces longs couteaux catalans, garnis d'une garde, qui semblent être spécialement fabriqués pour l'usage des coquins. Incapable de résister à cette féroce menace, Delphine, les yeux inondés de larmes et le corps en proie à un tremblement général, mit pied à terre et se laissa conduire par la main dans ce chalet de sombre mémoire, où elle avait déjà failli devenir victime du plus lâche attentat. Le cocher de Courbin ramena la berline à Paris, chez le carrossier, où l'attendait son maître, qui lui donna une nouvelle gratification pour acheter son silence au moins pendant quelque temps.

L'architecte, dont la sombre histoire n'était pas encore répandue dans Paris, profita de sa soirée pour modifier ses plans et préparer sa fuite. S'il avait voulu partir seul, il serait peut-être parvenu à se soustraire aux poursuites dirigées contre lui ; mais il voulait emmener Delphine à n'importe quel prix. Sa passion pour cette jeune fille avait pris de telles proportions depuis quelques jours qu'elle menaçait fortement d'ébranler sa raison. Désespérant de pouvoir lui faire traverser la France sans être arrêté, il résolut de trouver à Paris une retraite impénétrable où nul ne viendrait troubler son bonheur. C'est à la recherche de cette retraite qu'il employa le reste de la journée et la matinée du lendemain.

Courbin avait loué à Auteuil, sous un nom d'emprunt, un petit pavillon meublé qui appartenait à un négociant de Calcutta subitement rappelé aux Indes, et il avait le dessein d'y amener le soir même Delphine. Boulon lui servait provisoirement de domestique, et il pourrait préparer à loisir, dans le silence de la retraite, son départ pour l'Orient ou pour un petit Etat de l'Amérique méridionale avec lequel la France n'avait pas de traité d'extradition. Prudent dans toutes ses démarches, Courbin avait traversé Paris dans une voiture de place fermée et s'était fait conduire à Joinville-le-Pont. Il avait endossé un costume de canotier, puis il avait loué une embarcation pour remonter la Marne jusqu'à Nogent. Tout allait au gré de ses désirs, et il éprouva une immense

satisfaction lorsque Boulon lui dit, après lui avoir ouvert la porte du chalet :

—La jeune fille est là. Elle a pleuré toute la nuit et a refusé de toucher aux aliments que je lui ai présentés, mais elle est maintenant épuisée de fatigue et de besoin, et elle ne pourra continuer longtemps de résister à vos désirs.

Il est presque inutile de dire que la malheureuse Delphine avait passé une nuit épouvantable.

Plus de vingt heures s'étaient écoulées depuis que la jeune fille était séquestrée dans le chalet de Mino Hermance, lorsque Courbin arriva.

Insensible au récit des souffrances de cette pauvre enfant, l'architecte, embrasé de désirs et l'esprit violemment excité par les événements qu'il venait de subir, dit à Boulon d'annoncer sa visite à Delphine.

Celle-ci, dont le cœur battit de façon à briser sa poitrine, se retrancha derrière un guéridon, et elle regarda du coin de l'œil l'angle de la cheminée de marbre qui se trouvait auprès d'elle, avec la pensée de s'y briser le crâne pour échapper aux abominables entreprises de l'architecte.

—Ne m'approchez pas ou je me tue devant vous ! s'écria-t-elle lorsqu'il parut à la porte de la chambre.

Ses traits exprimaient une si inébranlable résolution, que Courbin, terrifié par la crainte de la perdre, au moment où il croyait la posséder sans partage, resta immobile sur le seuil.

—Rassurez-vous, lui dit-il d'une voix frémissante, je ne songe pas à vous faire de mal.

—Alors, retirez-vous et donnez l'ordre à votre geôlier de me rendre la liberté.

Le misérable joignit les mains, et il allait tomber à genoux et faire l'aveu de ses crimes pour essayer de toucher le cœur de la jeune fille, lorsqu'un bruit de voix, aussitôt suivi d'une détonation, le fit bondir comme un tigre.

Il sortit un revolver de sa poche et s'arma en outre d'un de ces larges poignards persans dont l'aspect seul donne le frisson, puis il se retourna avec la résolution de mourir plutôt que de se rendre.

—Grand Dieu ! s'écria Delphine, saisi d'un vague espoir. Viendrait-on me délivrer ?

Au même instant, Perregaud et l'adjoint de Nogent parurent dans la pièce voisine.

—Rends-toi, bandit ! cria l'inspecteur de la sûreté à Courbin ; toute résistance est inutile !

Perregaud s'élança en même temps sur l'architecte, et voulut le saisir au collet.

Mais Courbin était doué d'une force peu commune ; il se baissa rapidement pour esquiver l'étreinte, puis il porta un terrible coup de tête à l'agent.

Celui-ci, frappé en plein dans la poitrine, roula sur le parquet en poussant une imprécation de fureur !

Aussitôt, l'architecte se jeta en arrière et s'élança sur Delphine.

—Si vous faites un pas vers moi ! dit-il à l'adjoint et aux agents qui se disposaient à envahir la chambre, je plonge mon poignard dans la poitrine de cette jeune fille !

Le misérable avait placé son arme sur la gorge de la pauvre enfant, livide de terreur, et il dirigeait en même temps le canon de son revolver du côté des assaillants.

Mais Perregaud s'était relevé. En voyant la mort suspendue sur la tête de Delphine, il visa Courbin et lui logea une balle dans le ventre.

Le scélérat tomba sur le parquet sans avoir le temps de mettre à exécution ses affreux projets.

La jeune fille retrouva son énergie pour s'élançer vers ses libérateurs.

—Oh ! merci, merci ! murmura-t-elle d'une voix étranglée par les sanglots, en s'affaissant dans les bras de l'inspecteur de la sûreté.

Courbin se débattait sur le parquet en grinçant les dents de rage.

On avait eu soin de lui enlever immédiatement le revolver qu'il tenait dans sa main crispée.

Un docteur, appelé pour examiner sa blessure, déclara qu'elle était mortelle. Courbin pouvait encore vivre un ou deux jours, mais il ne se guérirait point.

Lorsque le misérable eut acquis la certitude qu'il était irrévocablement perdu, il éprouva un violent accès de fureur qui se termina par un affaiblissement général.

Puis, deux heures plus tard, à la suite d'une affreuse crise de douleur, il demanda à être entendu par un magistrat pour lui faire des révélations.

Il déclara alors qu'il avait déposé la valise, contenant une partie de l'argent volé à Chamourac, dans le petit pavillon loué le matin à Auteuil pour y amener Delphine ; puis, subitement animé par le désir de perdre ses complices, il dénonça Follard, Mme Franzin, Mme Hermance et jusqu'au vieux passeur.

Il avoua alors qu'il s'était introduit dans le pavillon de la rue de la Pérouse, avec les clefs volées au propriétaire de l'immeuble, qui était de son cercle, le jour où cet homme avait quitté Paris, et il reconnut en même temps qu'il avait fabriqué la prétendue lettre de Lebois, mise à la poste rue Milton.

Boulon s'était échappé en voyant arriver les agents de l'autorité, et il avait tiré, en fuyant, un coup de revolver pour donner l'alarme à Courbin.

L'état de ce dernier ne permit pas qu'on le transportât hors du chalet, et il y fut gardé par deux agents, tandis que Perregaud ramena Delphine à Paris et vint prendre les ordres du parquet.

Lorsque l'inspecteur arriva chez Lebois, le garçon de recettes et sa femme étaient plongés dans la plus horrible anxiété. Le bonheur de se revoir était empoisonné par la disparition de Delphine. Plus de vingt-quatre heures s'étaient écoulées depuis son départ, et l'on n'avait découvert aucun indice qui pût faire retrouver les traces de cette malheureuse jeune fille.

—Nous sommes vraiment maudits, dit Mme Lebois en sanglotant auprès de la fenêtre. Après le coup terrible qui vient de nous frapper, nous n'avons plus rien à espérer sur la terre.

—Hélas ! fit Lebois, dont le visage portait l'empreinte de ses horribles souffrances.

—Oh ! vois-tu, Célestin, répliqua Geneviève, je ne supporterai jamais l'idée que ma fille est perdue, je crois que nous n'aurons plus qu'une chose à faire...

—Quoi ?

—Nous tuer.

—Tais-toi, malheureuse ! Au lieu de nous laisser aller au désespoir, employons notre courage à retrouver Delphine.

En ce moment, le bruit de la sonnette fit tressaillir Lebois et Geneviève.

Celle-ci alla vivement ouvrir la porte.

—Michel ! s'écria-t-elle en levant les bras.

—Oui, madame Lebois, répondit le jeune homme en donnant un gros baiser à la fleuriste ; et ce cher Lebois, que je lui serre les mains !

—Mon ami, je suis bien heureux de vous voir libre, répliqua le garçon de recettes avec des larmes dans la voix ; votre détention était une épouvantable injustice.

—De quel ton vous me dites cela, répartit Michel Renaud en jetant un regard d'inquiétude autour de lui. Et Delphine, je ne la vois pas !

Lebois et sa femme baissèrent la tête avec accablement.

—Oh ! je vous en supplie, reprit le jeune homme fort troublé, ne me laissez point dans l'horrible incertitude qui vient de s'emparer de moi. Où est Delphine ?

—Delphine ! s'écria Geneviève, incapable de contenir plus longtemps sa douleur ; elle a été enlevée hier par le scélérat à qui nous devons tous nos maux.

—Enlevée ! murmura Michel, qui fut obligé de s'appuyer contre un meuble pour se soutenir, car ses jambes chancelaient et il voyait tous les objets tourbillonner autour de lui.

—Courage, mon ami, lui dit Lebois, en lui serrant énergiquement la main ; nous ne prendrons aucun repos avant de l'avoir retrouvée.

Il est des chocs qui ébranlent les plus fortes natures, Michel ne comprit qu'une chose aux paroles de Lebois, c'est que Delphine était tombée entre les mains de Courbin.

Peut-être cette affreuse nouvelle l'eût-elle tué, si l'arrivée inespérée de Perregaud ramenant Delphine n'eût changé tout à coup le désespoir de ces braves gens en une immense joie.

Delphine et madame Lebois tombèrent dans les bras du garçon de recettes.

Pendant quelques minutes, le bruit des baisers, des soupirs et des cris de joie, empêcha Perregaud, dont les yeux se mouillèrent de larmes, de raconter sommairement comment il avait délivré Delphine.

Il fut impossible de transporter Courbin hors du chalet. Ce malheureux mourut pendant la nuit qui suivit son arrestation après avoir subi d'horribles souffrances.

On retrouva dans le pavillon d'Auteuil la valise contenant une partie des valeurs enlevées à Chamourac. Les deux cousins de ce dernier, un instant compromis, recueillirent avec une vive joie l'héritage du vieil usurier.

L'instruction commencée contre Follard fut brusquement interrompue par la mort de ce coquin, qui succomba, quinze jours après son arrestation, à une attaque de fièvre typhoïde.

Quant à Mme Franzin, sa femme, malgré les poursuites dont elle fut l'objet, elle est parvenue jusqu'à ce jour à échapper aux agents.

Mme Courbin, réduite à la misère par la mort de son mari, est obligée de travailler dans un atelier de parfumerie pour vivre.

Mme Hermance, arrêtée un instant, a été assez habile pour se tirer des mains de la justice, et elle continue son petit commerce occulte avec les riches étrangers.

L'évadé Marbetti a dû réintégrer la prison ; mais au bout d'un mois, il a été l'objet de la clémence du président de la République, et il est en ce moment gardien dans une prison centrale.

Perregaud a vu combler tous ses vœux. Il est officier de paix et jouit de la confiance absolue de ses chefs.

Enfin Michel Renaud, l'heureux époux de Delphine, est aujourd'hui l'un des plus célèbres graveurs de Paris, et sa prospérité lui a permis d'acheter une jolie campagne, dans laquelle Lebois et Geneviève se sont retirés et où ils cultivent un jardin d'une rare fertilité.

FIN

# F L O R É A L

## Première partie : LE REVOLUTIONNAIRE

I

— Faire de l'agitation ! mais nous ne demandons pas mieux que d'en faire, seulement, il faut nous en donner les moyens !

Croyez-vous que je n'aie pas assez souffert de l'écrasement du peuple ? Croyez-vous que dans mon cœur ne bouillonnent pas des flots de haine ?

— Si ! si !

— Eh bien ? alors ?

— Si nous piétinons sur place, ce n'est pas le moyen d'arriver, et de faciliter le triomphe de la cause prolétarienne.

— Vous voulez de la propagande ? mais nous en avons fait, nous en faisons, nous ne faisons que cela ! Nos journaux sont répandus à profusion, nos brochures sont distribuées gratis dans tous les centres ouvriers ; on les lit et les idées d'indépendance font leur chemin.

— Cela ne suffit pas, il faut parler au peuple, il faut le voir, lui expliquer nos revendications ; sans cela tout ce que nous faisons est peine perdue.

— C'est-à-dire qu'il nous faudrait des commis-voyageurs en socialisme tout comme les merciers et les marchands de vins en gros ont les leurs.

— C'est cela !

— L'idée n'est pas mauvaise, mais où les trouver ?

— Faites comme moi, courez la France, parlez, organisez des réunions, bravez la police, faites-vous fourrer en prison, s'il le faut !

— Vous êtes un brave, vous, et si nous en avons beaucoup de votre trempe...

— Cherchez, vous trouverez...

— Nous y réfléchirons.

— Croyez-moi, compagnon, ce n'est qu'en allant arracher le prolétaire à sa tanière, en lui faisant remarquer l'ignominie de sa situation que nous arriverons à soulever le monde ; nous avons de vastes champs à exploiter, de nombreux esprits à conduire à la lumière, et si la tâche est grande, les ouvriers ne manqueront pas.

— Vous avez dû être journaliste, Floréal ! Vous parlez d'or ! Venez ce soir au cercle, vous nous exposerez votre système.

Les deux hommes qui avaient échangé ces idées révolutionnaires se levèrent et quittèrent le petit café dans lequel ils s'étaient attablés ; ils se serrèrent la main et se séparèrent.

Ils appartenaient à cette classe d'individus moralement dévoyés qui, oubliant que les inégalités sociales sont absolument nécessaires, rêvent de ramener le monde à l'âge d'or, où la terre était à tous, où le chef de la tribu fraternisait avec ses esclaves, où le patriarche paissait ses troupeaux et fabriquait, de ses propres mains, les instruments utiles à ses travaux agraires.

Ils avaient commencé par envisager l'état actuel de la société sans méchanceté aucune ; puis, leur rêve creux s'exaltant au contact des obstacles qui se dressaient devant lui, leurs cœurs s'étaient chargés de haine et d'amertume, et pour atteindre leur but, tous les moyens leur semblaient bons.

Duvoix avait une certaine situation dans le parti socialiste de Nîmes ; c'était un méridional plein d'ardeur, une tête chaude, un esprit exalté ; il avait une ambition : devenir quelque chose, faire parler de lui.

Lorsque, dans les réunions publiques, il montait à la tribune, une table perchée sur quelques planches, il était véritablement beau.

D'un coup de tête, il rejetait en arrière sa crinière noire et longue, de ses yeux sortaient des éclairs et sa voix tonitruante allait résonner jusque dans les coins les plus reculés de la salle.

Les compagnons l'applaudissaient à tout rompre.

C'est qu'il avait de ces mots à vous donner la chair de poule ; c'est qu'il allait secouer dans leurs poitrines velues les cœurs endurcis de tous ces travailleurs sans pain qui buvaient ses paroles et se nourrissaient de ses tirades, faute de mieux.

Sans être recherché dans sa tenue, il était à peu près propre ; il pensait qu'on peut être socialiste sans porter des guenilles.

Sa redingote noire un peu usée aux coudes, un peu luisante aux épaules, dessinait son torse d'athlète.

On lui avait tout d'abord reproché cet habit de la bourgeoisie, mais quand il en relevait les pans pour mettre les mains dans ses poches et crier d'une voix de tonnerre à ses auditeurs :

—Regardez-la bien, ma redingote ! Tâchez de la reconnaître le jour où nous descendrons dans la rue ! c'est elle qui conduira vos blouses à l'assaut des exploités !

—Quand vous n'aurez plus de pain pour donner la soupe à vos petits crevant de faim, vous n'aurez qu'à me suivre et nous irons en prendre !

Ses promesses faisaient oublier son habit et les applaudissements succédaient aux murmures.

De son passé, que savait-on ? Rien ou à peu près. Il gardait sur cette question le plus profond silence.

D'aucuns assuraient qu'il avait porté soutane et qu'il s'était fait chasser du séminaire pour inconduite : ce n'étaient que des suppositions.

Il était, un jour d'élection, tombé dans les clubs de Nîmes ; il y avait pris la parole, s'était fait remarquer par son aplomb et, en quelques jours, y avait acquis droit de cité.

L'autre, Jean Charlot, dit Floréal, était beaucoup plus jeune ; c'était un garçon de vingt-cinq ans, au teint pâle et maladif. Sur sa lèvre mince et railleuse se dessinait une petite mouche noire.

Il affectait de se vêtir salement, de ne porter que des habits grasseux, et lorsqu'il écrivait, la trace de ses doigts restait sur le papier.

C'était un Bourguignon. il était né dans les environs d'Aulun et avait été mis par son père en apprentissage dans une des imprimeries de la ville. Il faisait partie de l'équipe d'un journal conservateur. A dix-huit ans, Floréal était compositeur ; il levait ses dix ou douze mille lettres par jour et se faisait environ 190 f. par mois.

C'était joli, mais cela ne suffisait pas.

Lorsqu'il avait achevé sa journée, Jean venait fureter dans les paperasses du rédacteur en chef, et s'il dénichait quelque feuille socialiste il l'emportait, et se bourrait l'esprit de ses insanités.

Un jour, le diable entra dans l'âme du compositeur qui descendit à la caisse et demanda son compte.

L'imprimeur, surpris de sa démarche, lui rendit son livret sans faire d'observation et le paya.

Floréal ne revint plus à l'atelier. On causa peu de son départ le soir même, mais le lendemain, comme on commençait le tirage du journal et que les ouvriers s'absentaient pour aller déjeuner, ils rencontrèrent dans le corridor une femme ou plutôt une fille en deuil qui pleurait.

Les premiers passèrent sans la remarquer ; le metteur en page descendit à son tour, et la reconnut.

—Tiens, c'est Nini Charlot, qu'es-ce qu'elle fiche là ?

Ils étaient voisins.

La fille avait levé les yeux, elle reconnut l'ouvrier.

—Ah ! monsieur Nivert, quel malheur ? s'écria-t-elle. Jean nous a plantés là ! La mère est au lit avec ses douleurs, le petit a la picote, et je suis toute seule pour leur donner à manger.

—Comment, il est parti ? Grand vaurien, va !

—Oui, m'sieur Nivert ; il n'est pas rentré hier, il n'a pas couché à la maison, et ce matin, j'ai rencontré son camarade qui m'a dit qu'il avait pris le train.

Je viens de la Société, on lui a donné son *viaticum* et réglé son livret ; il ira loin avec ses 3 francs !

—Feignant ! si c'est permis de laisser les siens dans la misère !... As-tu vu le patron, Nini ?

—Non, m'sieur Nivert !... je venais justement pour toucher un peu d'argent...

—Passe par là, ma fille... au fond du corridor, la porte à droite... entre sans frapper.

Nini Charlot suivit la route indiquée ; elle s'avança dans le couloir encombré de papiers, de caisse à caractères, de rouleaux, et arriva, traînant ses souliers trop larges, jusqu'à la porte de droite.

Elle tourna le bouton et entra.

On tirait ; la machine ronflait, la vapeur s'en échappait par saccades et en soufflant, les courroies montaient et descendaient avec rapidité, et la presse allait et venait avec son bruit régulier, assourdissant. Les journaux tombaient sur le récepteur, étaient immédiatement enlevés et remis aux plieuses, qui les mettaient sous bande.

Tous les yeux se portèrent sur la nouvelle venue, la margeuse s'arrêta, les autres ouvrières l'imitèrent, et Nini devint pourpre sous les regards investigateurs et insolents de toutes ces femmes.

Ce fut l'affaire d'un instant.

Le prote, un petit homme pas plus haut que ça, le chef abrité par un bonnet de velours noir, vint au devant d'elle et lui demanda ce qu'elle désirait.

—Je voudrais parler au patron.

—Il vient d'aller déjeuner ; revenez dans deux heures.

Les yeux de Nini se remplirent de larmes, elle baissait la tête.

Le prote, touché de son chagrin, ajouta :

—Mais si vous voulez voir le rédacteur en chef, il est dans son cabinet."

La pauvre fille s'accrocha fiévreusement à cette nouvelle branche de salut et accepta.

Le prote lui fit traverser l'atelier, la conduisit dans une pièce voisine et, lui indiquant une porte sur laquelle il y avait une pancarte portant les mots : *Rédaction*, il lui dit : "C'est là, vous n'avez qu'à entrer et c'est la seconde porte en face."

Nini obéit.

Nouvel embarras, nouvelle confusion : il y avait dans la pièce où elle venait de pénétrer, autour d'une grande table tout encombrée de journaux dépliés et découpés, trois individus, dont deux se disputaient ; le troisième écrivait.

Les deux premiers, un enfant de seize ans et un homme de cinquante, étaient le reporteur et le chroniqueur du *Conservateur de Saône-et-Loire*.

Ce dernier, des ciseaux à la main, jéchiçait un journal de Paris, et, après avoir coordonné ses découpures, les collait sur une longue feuille de papier blanc en tête de laquelle il avait écrit : *Echos et Nouvelles*.

Le reporter venait de lui remettre sept ou huit petits papiers qu'il lisait les uns après les autres et froissait dans ses doigts pour les jeter ensuite au panier.

A chaque morceau tombant sous la table, l'enfant levait les épaules ; lorsque le dernier eut disparu comme les autres :

—C'est pas la peine que je m'écrante à courir les rues pour que vous flanquiez au panier ce que je vous apporte.

—Je suis libre de choisir dans ce que vous me donnez.

—Ah parbleu ! choisir est bien bon, vous avez tout déchiré... et puis quand il n'y a pas de locales, c'est sur moi que ça retombe !

—Si vous ne les faisiez pas si bêtement...

—Si bêtement !...

—Dites donc, père Hamelin, je ne peux pas faire ma police correctionnelle ; vous bavardez comme une pie borgne : je ne sais pas ce que j'écris.

C'était le troisième rédacteur qui s'exprimait ainsi, un monsieur bien mis, avocat, donnant, pour se faire la main, les nouvelles judiciaires.

A ce moment, la porte s'ouvrit devant Nini Charlot. La vue des plieuses et des margeuses l'avait fait rougir, ce fut bien pis dans le cabinet de la rédaction.

Le reporter s'était étourdiement écrié :

—Qu'est-ce que c'est que celle-là ? et cette phrase avait glacé le sang de Nini dans ses veines.

Elle jeta furtivement un regard sur ses bottines, dont les boutons manquaient et qui n'avaient pas vu le cirage depuis longtemps, elle cacha ses doigts rouges sous son pauvre petit tablier et répondit d'une voix émue :

—Le rédacteur en chef !

—Qu'est-ce que vous lui voulez ? demanda le chroniqueur.

—Faites-la donc entrer, interrompit l'avocat ; puis, se tournant vers la malheureuse enfant : Tenez, c'est là, frappez et entrez.

—Merci, monsieur.

Nini frappa doucement.

—Entrez ! répondit une voix.

Cette fois, Nini Charlot arrivait au terme de son voyage. Le rédacteur en chef posa le journal qu'il lisait, et, d'un geste bienveillant, montrant une chaise à la jeune fille, lui demanda ce qu'elle désirait.

—Monsieur, je voulais parler au patron de mon frère, mais il n'est pas là ; j'ai pensé qu'en vous voyant ce serait la même chose.

—Comment vous appelez-vous ?

—Eugénie Charlot.

—Ah ! vous êtes la sœur de Floréal ?

—Oui, monsieur.

—Il n'est pas bête votre frère, mais c'est un rêveur ; je ne sais pas quelle idée lui a traversé la cervelle, il nous a quittés hier.

—Il est parti, monsieur ; il nous a laissés là, ma mère, le petit frère et moi... C'est avec ce qu'il gagnait que nous avions un peu de pain ; la mère allait laver et ça aidait encore ; mais voilà qu'elle est tombée malade il y a quinze jours, elle ne peut plus travailler ; moi, je garde le petit, et ce mauvais cœur de Jean s'en est allé... Ah ! c'est bien mal, monsieur, le bon Dieu le punira pour sûr... on ne laisse pas son monde comme ça dans la misère... si encore la mère n'était pas malade...

—Il ne faut pas pleurer, ma pauvre fille, cela ne remédie à rien ; qu'est-ce que vous veniez demander à l'imprimeur ?

—Son compte...

—Pauvre petite !... il l'a réglé avant de partir !

—Vous en êtes sûr !

—C'est évident !

—Et comment que je vais faire ? reprit la fillette toute consternée ; je crois qu'il nous reste bien 2 francs chez nous, et le loyer n'est pas payé... si je trouvais du travail encore...

—Qu'est-ce que vous savez faire ?

—Laver, coudre, repasser un peu ; mais, pendant que la mère est malade, faut que je reste près d'elle... ça va la tuer... quel malheur !...

—Tenez, lui dit le rédacteur en chef, en lui remettant une pièce de cinq francs, revenez lundi, je tâcherai de vous trouver quelque chose.

Nini remercia sincèrement et retourna chez elle toujours courant.

Le surlendemain, à la nuit, elle arriva à l'heure dite ; les cinq francs étaient dépensés ; on avait acheté quelques remèdes pour la mère ; on devait trois francs au boulanger, il n'en fallait pas davantage pour faire le vide dans le porte-monnaie des pauvres femmes.

—Rien de nouveau, lui dit le rédacteur en chef lorsqu'il la vit paraître ; mais il n'y a pas de temps perdu, revenez demain.

—Demain ! mais c'est que je n'ai rien pour ce soir à la maison, reprit la jeune fille avec terreur et désappointement ; il n'y a pas de pain... et à moins que j'en vole...

Le journaliste regarda pour la première fois attentivement la malheureuse.

Elle était grande, mince, très brune, et si sa robe eût été moins usée, sa chevelure mieux peignée, on aurait pu dire qu'elle était jolie ; mais ses mains portaient les glorieux stigmates du travail, son corsage, trop étroit, avait éclaté au coude et à la taille, son chignon tenait à peine, retenu par une épingle d'acier en forme d'aiguille à tricoter, et son jupon, trop court, découvrait des pieds mal chaussés.

Elle pouvait avoir dix-neuf ans.

—Vous, voleuse ! oh ! oh !... ne dites donc pas de sottises ; ce ne serait pas le moyen de guérir votre mère que de faire ce que vous me dites là.

—Cependant, Monsieur, il faut bien manger...

—C'est juste... Tenez, prenez encore ceci, et demain je pense que j'aurai trouvé le moyen de vous tirer d'affaire...

—Encore cinq francs ! Ah ! m'sieur, vous êtes un brave cœur... J'avais, voyez-vous, dans les oreilles, des bourdonnements qui me faisaient perdre la tête... j'avais peur... Faut que je vous dise... en venant... je passais devant le boulanger et je m'étais dit : Comme c'est triste de penser qu'il y a de pauvres gens qui se font voleurs pour ne pas mourir de faim ! et tout bas je répétais... Peut-être que je serai obligée de faire comme eux ! Ça me tuait, cette idée-là... car enfin, je ne pouvais pas les laisser sans manger, la mère et le petit !... Je n'étais pas exposée à cela quand mon frère était là... Ces cinq francs, monsieur, c'est encore la vie pour deux jours à la maison... et le bon Dieu vous le revaudra... Ah ! si vous avez besoin de nous, vous n'avez qu'à le dire... la mère et moi nous serons à votre disposition... Merci, monsieur, ah merci.

Si vous le permettez, j'attendrai le metteur pour rentrer chez nous ; c'est notre voisin, sa femme s'intéresse à nous.

—Vous pouvez attendre Nivert... Il est sept heures, ajouta le rédacteur en regardant sa montre, et il ne va pas tarder à descendre. Tenez, ajouta-t-il en entendant du bruit, voilà les ouvriers qui s'en vont ; entrez dans la pièce à côté, j'ai besoin de parler à quelqu'un.

—En vous remerciant encore, Monsieur, dit la jeune fille... et il faudra revenir ?

—Ne revenez pas, je vous ferai prévenir si j'ai quelque chose de nouveau... Bonsoir !

Nini salua et passa dans la grande pièce où le chroniqueur et le reporter se disputaient encore.

C'était assez dans leurs habitudes.

Elle s'assit dans un coin et attendit.

L'atelier se vidait peu à peu, les typographes avaient ôté leurs longues blouses, se levaient les mains à la petite fontaine du corridor et disparaissaient un à un.

Nivert n'avait pas encore paru.

Nini Charlot l'attendait toujours.

—Le voilà, dit-elle tout haut, lorsqu'elle entendit un pas lourd dans l'escalier.

—Qui ça ? demanda d'un air hargneux le chroniqueur en relevant la tête.

—Pardon, monsieur, si je vous dérange, mais j'attends M. Nivert.

—Le metteur en pages ? Il est parti !

—Mais non, mais non, il n'est pas parti, reprit le reporter, faisant de l'opposition par principe.

—Qu'est-ce que vous en savez, vous ?

—Je le sais aussi bien que vous, je viens de lui remettre de la copie.

—Je vous dis qu'il est parti, moi !

—Moi, je vous dis que non !

—M. Corvet, interrompit le rédacteur en chef en entr'ouvrant la porte de son cabinet, allez donc, je vous prie, me chercher le metteur en pages ; j'ai beau l'appeler, il ne me répond pas.

—Ah ! quand je vous le disais ! reprit le chroniqueur...

—J'y vais, monsieur !

Au bout d'un instant, Corvet, le reporter, et Nivert, le metteur, entraient dans la salle de rédaction.

—Où est-il, le père Hamelin ? Vieille ganache ! Il est parti ! Je savais bien, moi, qu'il était encore là. Tiens ! c'est lui qui a filé, il nous a entendus venir et n'a pas voulu avoir tort ; toujours le même !

Le metteur entra dans le cabinet sans avoir remarqué Nini qui l'attendait.

—Je vous ai fait appeler, dit le rédacteur en chef, pour vous demander quelques renseignements. Vous connaissez la famille de Charlot ?

—Oui, monsieur, nous sommes voisins.

—Ce sont de braves gens ?

—Oui, du moins, je le pense ; je n'ai jamais rien entendu dire contre eux.

—Ils sont dans la misère ?

—Ah dame ! Ils ne sont pas les seuls, mais si Floréal n'avait pas levé le pied...

—En somme, pourquoi est-il parti ?

—Ma foi, je n'en sais rien, une idée... C'est une tête brûlée, il a dit qu'il voulait fonder un journal socialiste.

Le rédacteur leva les épaules.

—Sa sœur est là, ajouta-t-il, elle voudrait vous prier de l'accompagner ; il fait nuit, et elle préfère ne pas rentrer seule chez elle.

—Je ne demande pas mieux ; elle est ici ?

—Oui, dans la salle de la rédaction... Alors, vous dites que ces Charlot méritent qu'on s'occupe d'eux ?

—Les femmes, oui ; Floréal ne vaut pas grand-chose, lui...

—C'est bien, je vous remercie.

Nivert se retira, le rédacteur prit une feuille de papier à lettre, sa plume et se mit à réfléchir.

C'était un homme de trente-deux ans environ, intelligent, travailleur. Il s'était fait homme de lettres à force de volonté et de labeurs, il réussissait bien ; son journal, bien que conservateur, était aimé par tous les ouvriers de la ville.

D'Alerme avait lui-même beaucoup souffert, il était fils de ses œuvres. Sans fortune, jeté de bonne heure par la mort des siens sur la grande route de la vie, contrairement à tant d'autres qui s'égarèrent, il avait pris le bon chemin, celui du travail et de la conduite.

Il était naturellement compatissant.

Vivant au milieu d'ouvriers, entouré de travailleurs, il savait ce que c'est que la misère et ne voyait jamais un affamé sans lui donner un secours proportionné à ses ressources.

Le départ de Floréal, auquel il n'avait d'abord attaché aucune importance, l'avait navré quand il avait vu dans quelle situation ce triste garçon laissait sa famille.

Maintenant qu'il était certain que les Charlot étaient dignes de pitié, il cherchait le moyen de les tirer d'affaire.

Il fallait leur trouver du travail.

Mais quel travail ?

En ville, il avait cherché depuis deux jours inutilement ; à l'imprimerie, les margouses étaient au grand complet ; là encore rien à faire.

Est-ce qu'on emploie des femmes à Montceau ? s'était dit d'Alerme après avoir bien songé.

Le meilleur moyen de le savoir était de le demander.

Il connaissait beaucoup un ingénieur attaché aux mines de Blanzay : il pouvait lui écrire.

Il se mit immédiatement à l'œuvre et ne quitta son bureau qu'après avoir réalisé son projet et adressé sa lettre à M. Midleston, ingénieur en chef des mines, à Montceau.

La réponse ne se fit pas attendre, elle arriva le surlendemain.

« Oui, mon cher d'Alerme, lui répondait M. Midleston, les femmes trouvent ici du travail.

« Certes, ce n'est pas une tâche délicate qui leur est confiée, mais cela vaut mieux que l'oisiveté.

« On les emploie à trier le charbon.

« Celles qui, soit par leur éducation ou leur constitution, sont impropres à ce genre de travail, peuvent aussi trouver de l'occupation aux ateliers que la mine vient de faire construire à Bel-Air.

« J'ai parlé au directeur de votre protégée, il a bien voulu la recommander au chef du personnel avec lequel je suis dans les meilleurs termes. Vous pouvez donc nous l'expédier.

« Une lettre de vous lui tiendra lieu de passe-port et nous permettra de la reconnaître.

Les femmes Charlot accueillirent cette nouvelle avec des transports de joie et quelques jours plus tard elles partaient pour Montceau-les-Mines.

Nini devenait le soutien de la maison, elle allait nourrir de son travail sa sœur et son petit frère, pendant que l'aîné, Floréal, le représentant du père mort, courait les grandes routes.

## II

Il était descendu jusqu'à Lyon.

Dans la grande ville, il demanda la première imprimerie venue et s'y présenta.

Il ne voulait pas de travail, mais simplement des renseignements.

—Dites moi, compagnon, demanda-t-il au premier ouvrier typographe qu'il rencontra, où est la chambre syndicale ici ?

—Rue Grôlée, 21, répondit l'autre en le toisant. Vous êtes du métier ?

—Oui.

—Vous n'êtes pas d'ici alors ?

—Ma foi non.

—Je ne sais trop si vous trouverez du travail ; les affaires ne vont pas ; enfin voyez toujours.

Floréal se rendit rue Grôlée et y présenta son livret ; on lui remit trois francs. Il enfila la rue de Lyon et se mit à flâner. Au kiosque du Grand Hôtel, il s'arrêta et lut le titre des journaux à l'étalage. Il y avait une nouvelle feuille que les acheteurs s'arrachaient ; elle avait paru la veille et s'appelait *La Toise*, organe socialiste égalitaire.

Floréal ne perdit pas une aussi bonne occasion de dépenser cinq centimes : il prit le journal, s'assit un peu plus loin sur les bancs du square et dévora les quatre pages.

En première colonne s'étalait un article programme à faire dresser les cheveux sur la tête des bons bourgeois de la rue de la Charité.

—C'est tapé ! dit-il à mi-voix Floréal lorsqu'il eut achevé. Où est la rédaction ? Rue Sala. Allons-y voir.

Il demanda la rue Sala, et, sa feuille à la main, chercha le no 46.

Lorsqu'il fut en face : C'est là ! se dit-il en entrant dans une maison d'assez belle apparence.

—Qui demandez-vous ? lui cria le concierge comme il passait devant sa loge.

—Les bureaux de *La Toise*.

—Au troisième, la porte à gauche.

Il monta ; la porte à gauche qu'on lui avait indiquée ne portait aucune indication.

Il frappa trois fois inutilement ; au quatrième appel cependant la clef tourna dans la serrure et une figure parut dans l'entrebâillement de la porte.

—Peut-on parler au rédacteur ?

—Il n'y est pas !

—Au gérant alors ?

—Il est sorti.

—Au secrétaire de la rédaction ?

—Il n'y a personne.

—Quand pourra-t-on les trouver ?

—Je n'en sais rien.

—Vous êtes diablement mystérieux dans votre boutique ; je n'ai cependant pas une mine à faire supposer que j'appartiens à la rousse.

—Je ne dis pas... votre nom ?

—Je n'ai pas de carte à vous remettre, moi ; je suis un camarade, vous pouvez me laisser passer, mon nom ne fait rien à l'affaire ; je m'appelle Charlot, êtes-vous plus avancé ?

—Et qu'est-ce que vous voulez ?

—Collaborer, parbleu ! Est-ce que nous sommes trop pour défendre la bonne cause ?

—Ecoutez, je vais vous conduire près du directeur, mais n'allez pas me faire un affront ; c'est bien vrai ; ce que vous dites-là ?

—Allons toujours et n'ayez pas peur.

Charlot fut introduit près d'un petit bonhomme à longue barbe et à lunettes qui paperassait dans une chambre ne ressemblant en rien à un cabinet de rédaction.

—Qu'est-ce que c'est ? demanda-t-il à Floréal.

—Je venais voir si vous aviez besoin de quelqu'un pour le journal ?

—Comme rédacteur ?  
 —Comme rédacteur.  
 —Nous sommes au complet.  
 —Cependant vous pourriez compter sur une collaboration sérieuse de ma part ; je m'occupe depuis pas mal de temps de la question sociale et je ne serai pas exigeant. Voulez-vous que je vous bâcle là un article à sensation ? Vous verrez ça pour le numéro de demain, quel chambard à la préfecture !  
 —On ne rédige pas ici ; allez faire votre affaire au dehors, vous viendrez me remettre ensuite votre copie.  
 —C'est convenu alors ?  
 —A titre d'essai, bien entendu.  
 —Mais... il faut que je mange, je pense ; vous ne prendrez pas ma prose comme ça sans me rémunérer.  
 —On ne donne pas d'appointments ; lorsque le numéro est vendu, après le paiement des frais, on partage les bénéfices.  
 —Et il y en a ?  
 —Cela dépend des jours, donnez-moi votre article avant cinq heures et demain soir vous verrez si cela vous va.  
 —Vous pouvez y compter.  
 Floréal alla s'installer dans la première brasserie venue, et en buvant une absinthe brocha sa tartine qu'il avait intitulée : "GUERRE AUX PATRONS."  
 Le lendemain, son article paraissait en première page. Il l'avait signé "Floréal".  
 Lorsqu'il remit son sou à la marchande de journaux, son cœur battait à lui rompre la poitrine, et ce fut bien autre chose quand il découvrit sa signature au bas de la seconde colonne. Son rêve était réalisé : il était journaliste, et soldat de l'anarchie par-dessus le marché.  
 Après avoir lu son entrefilet avec cette satisfaction qu'ont éprouvée tous les publicistes, quand pour la première fois ils ont vu figurer leur prose dans un journal, Floréal alla s'asseoir en face du kiosque et observa.  
 La *Toise* s'enlevait.  
 Il y avait bien quelques ouvriers qui la prenaient en passant, mais c'étaient principalement des bourgeois qui l'achetaient.  
 Ils la parcouraient curieusement et la mettaient ensuite dans leur poche.  
 La physionomie des uns exprimait l'étonnement, celles des autres le dégoût, beaucoup avaient l'air absolument indifférents.  
 La recette devait être bonne, si partout le journal s'était aussi bien vendu.  
 A l'heure dite Floréal se rendit rue Sala.  
 Le petit homme qui l'avait reçu la veille lui frappa familièrement sur l'épaule.  
 —Bravo ! dit-il, mes compliments ; les camarades vous attendent au *Coq noir*. Vous la connaissez, cette brasserie ?  
 —Non, mais avec la langue on trouve toujours.  
 —C'est juste. Votre article a fait fureur.  
 —La recette a été bonne ?  
 —Couci-couci ; les frais sont énormes, mon cher ? Songez donc, il nous a fallu installer des presses dans le sous-sol, et nous ne sommes pas rentrés dans nos déboursés...  
 —A combien a-t-on tiré aujourd'hui.  
 —A quatre mille.  
 —Ce n'est pas lourd !  
 —Mais songez donc que nous n'en sommes qu'à notre second numéro, et que depuis deux jours nous n'avons pas eu un in-vendu !  
 —Tant mieux ; en somme, quelle est ma part pour mon article de ce matin ?  
 —Attendez, attendez !  
 Le petit homme prit sous une presse-papier une feuille sur laquelle il y avait plusieurs lignes et trouva enfin ce qu'il cherchait.  
 —Floréal ! onze quarante-cinq, dit-il.  
 Charlot devint rouge comme une cerise mûre, il ne s'attendait pas à recevoir pareille fortune ; il tendit la main, et le directeur gérant de la *Toise* lui remit la somme indiquée.

—Allez au *Coq noir*, ajouta-t-il ; vous verrez à une table à gauche en entrant, dans le tambour, quatre ou cinq personnes ; c'est la rédaction.  
 En effet, au *Coq noir*, Floréal trouva ses confrères.  
 Après les premières poignées de mains, quelques compliments au nouveau venu sur son article, on se mit à causer boutique, puis pendant que les uns jetaient leurs idées sur le papier, que d'autres fumaient en silence, un grand diable d'efflanqué, d'un blond filasse, prit Floréal par le bras et l'entraîna hors de la brasserie.  
 —Vous avez dû toucher une jolie somme, lui dit-il, pour votre machine de ce matin.  
 —Comme ça, répondit Floréal.  
 —Prêtez-moi donc un louis.  
 Floréal le regarda d'un air ahuri.  
 —Un louis ! si j'avais un louis je ne serais pas là !  
 —Vous n'avez pas touché alors ? Moi, je n'ai rien fait dans le numéro d'hier, et je suis à sec.  
 —Non, répondit Floréal, je n'ai pas touché. Combien pensez-vous qu'il puisse me donner ?  
 —Ça vaut cinq louis comme un sou, d'autant mieux que vous avez signé et qu'il y avait de la prison au bout.  
 —La prison, je m'en moque, mais ce sont les cinq louis qu'il me faut. Attendez-moi là, je vais passer à la caisse.  
 Floréal, furieux d'avoir été volé, courut au journal ; il monta les escaliers quatre à quatre, la porte était ouverte ; il n'y prit pas garde et entra comme un écervelé dans la pièce qu'il savait être le bureau.  
 Le directeur n'y était pas, mais il y avait un monsieur en chapeau noir, l'écharpe tricolore autour de la ceinture, et trois agents de police en tenue.  
 On bouleversait les tiroirs.  
 L'arrivée de Floréal les interrompit dans leurs recherches.  
 L'imprudent comprit qu'il était tombé dans la gueule du loup.  
 Il ne se troubla pas pour si peu, la fièvre révolutionnaire l'avait fanatisé.  
 Il regarda de haut la police, et les mains dans ses poches avec un aplomb superbe.  
 —Qu'est-ce que vous f... là ! dit-il au commissaire.  
 —Empoignez-moi cet homme, ordonna celui-ci.  
 En un clin d'œil, les agents furent maîtres de lui.  
 —Maintenant expliquons-nous, reprit le policier.  
 —Vos noms, je vous prie.  
 —Jean Floréal.  
 —Vous êtes l'auteur de l'article *Guerre aux patrons* ?  
 —En effet, cet article est bien de moi.  
 —Alors ! au nom de la loi, je vous arrête.  
 —C'est déjà fait, il me semble.  
 —Suivez-nous.  
 —Désolé, mais comme je me sens très fatigué, je ne marche pas.  
 —Vous vous refusez à nous suivre ?  
 —Absolument.  
 —Allez donc, je vous prie, chercher une voiture, dit le commissaire à l'un de ses agents.  
 Puis, s'adressant encore à Floréal :  
 —Inutile de vous demander les noms de vos confrères ?  
 —Je ne suis pas plus avancé que vous à cet égard ; je suis ici d'hier, mais je les saurais que je ne vous les dirais pas.  
 —Vous avez des papiers ?  
 —C'est mon affaire.  
 —Vous vous expliquerez au Parquet. Descendez.  
 —Je vous ai dit que j'étais très fatigué.  
 —C'est-à-dire que vous voulez entraver notre mission. Je vous ferai remarquer que vous aggravez votre situation, et que vous allez m'obliger à employer la force... vous vous obstinez ?  
 —Descendez ! répondit Floréal, comprenant que toute résistance était absolument inutile.  
 Lorsqu'ils furent en bas, le fiacre s'arrêtait devant la porte ;

ils montèrent et la voiture se mit en route pour le Palais de Justice.

L'instruction de cette affaire ne fut pas longue ; deux jours après son arrestation, Floréal passait en police correctionnelle, et son premier article dans la *Toise* lui valait dix mois de prison.

C'était, comme il l'écrivit au directeur du journal qui se garda bien de lui répondre, l'aurole du martyr qui commençait à éclairer son front prolétarien.

Les presses de la feuille anarchiste furent saisies mais le directeur-gérant fut introuvable ; il avait sans doute quitté Lyon à la nouvelle de l'arrestation de son jeune rédacteur.

Ce n'est pas gai, dix mois de prison !

Cependant lorsque cette peine est infligée pour le délit de presse, il est certains adoucissements que les gardiens procurent aux journalistes malheureux.

C'est ainsi que Floréal, bénéficiant d'un titre qu'il n'avait porté que vingt-quatre heures, ne fut pas astreint au travail des prisonniers, put de temps en temps lire les journaux, et mangea ses onze francs quarante-cinq à la pistole.

Les feuilles radicales de Lyon lui firent à la suite de son arrestation une forte réclame, les autres journaux en parlèrent, puis tout retomba dans l'oubli.

Les premières journées de prison s'écoulèrent assez rapidement, mais lorsque le quinzième soir ramena la nuit dans la petite cellule du condamné, ses ombres vinrent accroître la tristesse et l'ennui qui ne demandaient qu'une occasion pour éclore.

Cependant Floréal dormit profondément,

Le lendemain il demanda du papier, des plumes et de l'encre, on s'empressa de satisfaire son désir.

Il se mit au travail.

Après des essais, des projets en l'air, des esquisses d'émeute, il établit sur des bases vraiment étonnantes un plan de révolution sociale.

Il ne s'agissait rien moins que d'organiser une propagande socialiste, dans tous les centres ouvriers.

D'après son projet, le foyer d'action était Paris, et les ramifications du club central devaient s'étendre sur toute la province.

Ce que Floréal, encore jenne soldat de la révolution, s'évertuait à combiner, existait déjà.

La *Toise*, à laquelle il avait collaboré un jour, n'était qu'une des tentacules de la pieuvre anarchiste, et les longs bras de l'animal malfaisant enlaçaient déjà la France entière.

Floréal l'ignorait ; aussi travaillait-il avec ardeur, et les pages succédant aux pages, sa mémoire prenait peu à peu les proportions d'un volume.

C'était écrit dans un style énergique ; l'auteur, qui ne manquait certes ni d'originalité, ni de verve, trouvait immédiatement le mot propre ; il appelait un chat un chat, et la société une marâtre.

C'était cru, quelquefois même grossier, mais ferme et propre à remuer les ouvriers qui n'ont pas le goût délicat, surtout en matière littéraire.

Il y avait dans ces pages des éclairs de génie !

Floréal, bien dirigé, fut devenu quelqu'un ; livré à lui-même, sa fougue, son ambition, sa soif de l'or, devaient le conduire très loin, trop loin !

Un jour, les gardiens s'aperçurent que ce qu'il écrivait n'était pas du roman.

Ils avisèrent la préfecture.

Le préfet fit retirer papier, plume et encre.

Floréal tomba dans un noir désespoir.

Il en avait encore pour deux mois et demi, avant d'être remis en liberté, et ce qu'il amassa de haine et de sourde colère contre l'autorité pendant ces derniers jours de captivité est inénarrable.

Le plan qu'il ne pouvait plus former par écrit, il le combina dans sa tête, et résolut de le mettre en exécution au jour de la délivrance.

Il vint enfin, ce jour si désiré.

Le prisonnier, naïf encore, croyait que ses anciens collaborateurs de la *Toise* songeaient toujours à lui et l'attendaient.

Il espérait une ovation, lui martyr de la liberté ; aussi fut-il désappointé lorsqu'à la porte de la maison d'arrêt il ne trouva personne que les passants qui le regardèrent sortir et le prirent pour un voleur venant de terminer sa peine.

Il était en effet dans un piteux état ; ses vêtements frippés, sa barbe qu'il n'avait pas rasée depuis quelques jours, tout lui donnait l'aspect le plus désagréable.

Son premier soin fut de courir rue Sala.

Les bureaux de la *Toise* avaient disparu ; le concierge ne put même lui donner aucun renseignement.

Cependant, à défaut de son ancien journal, il pouvait s'adresser à d'autres : il y avait encore l'*Hydre révolutionnaire*, la *Hache*, le *Sans-Culotte* ; il visita ces divers bureaux de rédaction et eut quelque peine à établir son identité ; on est méfiant chez les socialistes.

Cependant, comme le soir il y avait une grande réunion à la Croix Rousse, Floréal y monta et prit la parole devant deux ou trois cents ouvriers.

Lorsque l'on sût qu'il venait de tirer dix mois de prison, ce fut un véritable délire. Profitant des bonnes dispositions du public, l'orateur fit une quête au profit de la propagation des idées régénératrices et ramassa cent huit francs.

Ce début lui parut tellement satisfaisant qu'il donna rendez-vous à ses auditeurs pour la semaine suivante à pareil jour.

Ils revinrent tous, mais la quête ne donna que vingt-cinq francs : c'était piteux !

Floréal jugea qu'il fallait aller prêcher ailleurs. Il prit le chemin de fer et descendit la vallée du Rhône, s'arrêtant à Vienne, Valence et Avignon, et y faisant d'assez jolies recottes.

C'est ainsi qu'il poussa jusqu'à Nîmes, où les socialistes lui firent fête.

Il y était depuis deux jours lorsque, sur l'initiative de son nouveau camarade Duvoix, une grande réunion fut organisée au Cercle des Travailleurs.

Elle devait avoir lieu le dimanche soir.

Ce jour-là, Nîmes avait présenté une animation extraordinaire.

C'était dans les premiers jours du printemps : le beau ciel méridional jetait des clartés chaudes et enivrantes sur les vieux monuments de la ville.

Les ouvriers en toilettes encombraient les rues, se pressaient sur les boulevards.

Les jolies filles d'Arles, avec leur élégant bonnet et leur costume traditionnel, descendaient du chemin de fer et débouchaient sur l'Esplanade par la magnifique avenue dont les grands arbres donnent un peu d'ombre à la route ensoleillée.

Tout ce monde se dirigeait vers les arènes antiques, témoins d'un autre âge ! Leur granit noirci par le temps semblait moins sombre sous les baisers du soleil, au sommet, des flammes tricolores claquaient au vent, et sur les gradins de pierre des grappes humaines se formaient dans un brouhaha indescriptible.

Il y avait course de taureaux.

Floréal, ne sachant comment tuer le temps jusqu'au soir, suivit la foule et se trouva placé près d'un homme, robuste ouvrier, avec lequel il lia conversation.

C'était un mineur de La Grand'Combe ; il était venu passer sa journée à Nîmes.

Depuis dix jours, le travail ne marchait plus, les travailleurs s'étaient mis en grève.

Il conta ses déboires à son voisin.

— Vous avez travaillé longtemps à la mine ? demanda Floréal.

— Huit ans ! J'avais perdu mon père, la mère restait seule avec moi, je me suis embauché ; je lui gagnais son pain, lorsqu'elle est morte ainsi l'année dernière, la pauvre chère mère, et me voilà !

Floréal eut quelque chose au cœur comme un remords ; sa pensée se reporta vers Autun, et dans un tableau déjà lointain, il revit sa mère à lui aussi, toute seule avec Nini et son petit frère.

Cet homme lui donnait une leçon de piété filiale : mais ces remords qui revenaient quelquefois, il les étouffait vite.

Il passa la main sur son front et continua d'un air dégagé :

—Et vous quittez la pioche ?

—Momentanément, car je compte bien m'y remettre ; si ce n'est pas ici, ce sera ailleurs ; je n'aime pas à me croiser les bras.

À la sortie des arènes, un instant séparés par le flot populaire, les deux hommes se retrouvèrent sur les boulevards.

Cet homme peut nous être d'une grande utilité, pensa Floréal ; ce serait folie que de le laisser aller.

—Camarade, lui dit-il, en lui frappant sur l'épaule, et où allez-vous ainsi ?

—Mais chez des amis qui m'attendent pour souper.

—Venez donc ce soir au Cercle des Travailleurs ; j'y donne une conférence.

—Le Cercle des Travailleurs ? Ah ! vous en êtes, de ceux-là ? Je ne vous en fais pas mes compliments ; ils ont pris le nom de Travailleurs, c'est pour se fier du monde ; c'est un tas de feignants qui n'en flanquent pas une volée, et qui, par-dessus le marché, veulent empêcher les autres de travailler. Pas de danger que j'aie me fourrer là-dedans.

Floréal eût marché sur une vipère qu'il n'eût pas fait une plus vilaine grimace.

—Vous êtes un résigné, reprit-il, après un moment de réflexion ; bonne chance, camarade !

Il se séparèrent.

Le mineur s'en alla les mains dans les poches, le nez au vent, sa pipe à la bouche, tout le long de l'Esplanade.

Il entra au bar du coin du boulevard des Calquières et prit, pour ses deux sous, un bitter sur le pouce.

Il fallait bien faire honneur au dîner qu'on l'avait invité à manger et il avait encore sur l'estomac son plat d'escargots à l'ail que lui avait offert un ami dans un mazet des environs.

Floréal prit le boulevard des Arènes, le remonta jusqu'à Saint-Paul et retrouva, dans un café, Duvoix avec deux ou trois autres fortes têtes.

Il n'avait pas le sou, mais, escomptant sa conférence du soir, il s'offrit une absinthe de quarante centimes.

Il s'assit sur des banquettes de velours et se donna la satisfaction de frôler les redingotes des bourgeois ses voisins.

FIN.

La deuxième partie de FLOREAL a pour titre :

## DANS LES MINES !

### MEUBLES !

SETS DE SALON, SETS DE CHAMBRE

BIJOUX, MONTRES en OR et en ARGENT

LAMPES, CADEAUX DE NOCES, &c, &c.

— CHEZ —

**FOUCHER FILS & CIE**

1798, RUE STE-CATHERINE

Payable à la semaine.

**HORACE PEPIN, L.D.S.**

CHIRURGIEN-DENTISTE

1639—RUE NOTRE-DAME—1639

3e porte Est de la Côte St-Lambert

MONTREAL.

## L'EDITION HEBDOMADAIRE DE LA PRESSE

A UNE PIASTRE — (\$1.00) — PAR ANNEE

est, sans contredit,

le Journal le plus populaire de tous les journaux français du Canada, tant à cause de la variété de son contenu en général que de

**LA BEAUTÉ DE SES FEUILLETONS.**

Pour abonnement, adressez

**WURTELE & Cie, Propriétaires,**

1540, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

## OCCASION !!

### LES DERNIERS VOLUMES

Nous offrons en vente les derniers volumes qui nous restent en mains et qui ne peuvent plus être trouvés en librairie.

LE REMORDS D'UN ANGE	15c.
AMOUR ET CRIME, 1er vol.	15c.
LA HAINE 2e vol.	15c.
LES ORPHELINES	15c.
L'IDIOTE, \$1.00 réduit à	35c.
LE CHOLÉRA	5c.
LE TRAITÉ DU CHEVAL	5c.
TROIS ANS EN CANADA	25c.

Profitez de l'occasion, les derniers volumes s'enlèvent rapidement.

S'adresser à

**POIRIER, BESSETTE & C<sup>IE</sup>**

1540 Rue Notre-Dame, Montréal

Envoyés franco dans tous les bureaux de poste.

### Les MODES FRANÇAISES ILLUSTRÉES

J. LESSARD & Cie, Éditeurs, boîte de poste 1110, Montréal, P.Q.

Les Modes Françaises Illustrées publient CHAQUE SEMAINE les modes nouvelles avec des descriptions complètes des toilettes et confections, ouvrages de lingerie, chemises, jaquettes, etc. etc. ouvrages au crochet, broderie, ouvrages de fantaisie, etc. Un magnifique feuillet, des causeries sur les modes, l'étiquette, le savoir-vivre, l'économie domestique, la cuisine. Des articles sur la manière de tenir une maison, d'ornez le logis et des renseignements sur la manière de meubler les appartements. Les Questions et Réponses offrent aux abonnés une mine précieuse de conseils, de renseignements de toute nature. L'abonnement aux Modes Françaises Illustrées (deuxième année) est de \$2.50 pour un an et \$1.75 pour six mois.

Adressez : J. LESSARD & CIE, boîte de poste 1110, Montréal.

### LA BIBLIOTHEQUE A CINQ CENTS

est publiée aux prix suivants :

UN AN, \$2.50 — SIX MOIS, \$1.25

Strictement payable d'avance.

LE NUMERO . . . 5 cents

POIRIER, BESSETTE & CIE, Editeurs-Propriétaires

Boîte B. P. 138—MONTREAL

Ce numéro vous donne une chance de gagner \$200.00

# AU BON MARCHÉ

## MAISON

# ALPHONSE VALIQUETTE

Nous sommes rendus au temps de l'année où les gens ont besoin de marchandises, et nous préférons faire à présent nos ventes à bon marché, afin que tout le monde puisse en profiter. Nous offrirons en vente, toute la semaine prochaine, une quantité spéciale de marchandises remarquablement à bon marché, à la satisfaction de tous et déflant toute compétition.

- Un assortiment de Toile choisi, 5 cts.
- de Chemises de couleur, 25 cts.
- 42 pièces de Pluche de soie, à 25 cts.
- Gants de kid, à choisir, 23 cts.
- Accoutrements en casimir, extra, 25 cts.
- 600 pièces de Ruban données à 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10c et au delà.

### VOLANTS EN DENTELLE

Importation spéciale de quatre boîtes de ces marchandises, que l'on vend au comptant pour un grand escompte, et avec une grande réduction sur les prix du printemps, et nos premiers prix.

Habillements à moitié prix et moins encore, de 5, 7, 10 et 12 cts, beaucoup pure laine.  
 Etouffes à Robes noires, 15, 20, 25c, vendues ailleurs 25, 30 et 40c.  
 Cachemires pour tous les goûts, de 20c en montant.

### La Semaine prochaine—Spécialité dans les Soies

59c au lieu de 90c.      73c au lieu de \$1.00.      95 au lieu de \$1.25.

**DEMANDEZ A LES VOIR.**

Flanelles de toutes sortes et de toutes couleurs, comme on en a jamais vu à Montréal.

Enfin nous offrons tout ce qui peut être avantageux au public, surtout pour nos importations du printemps, et nous défions toute compétition pour la beauté, la bonté et le stylish de nos articles, surtout il faut remarquer le bas prix de nos marchandises.

## ALPHONSE VALIQUETTE

1869—Rue Notre-Dame, Ouest—1871

MONTREAL

# ETRENNES !

## Calendriers à Effeuille "Ephémérides" POUR 1888

Avec indications des faits remarquables ou des pensées pieuses.

Articles des mieux finis avec cartons gelatinés et représentation de personnages comme ci-dessous :

### Avec Indications Historiques

PAUL ET VIRGINIE	prix franco,	50 cents
COPERNIC ENSEIGNANT L'ASTRONOMIE		50 "
LA COLPORTEUSE D'ŒUFS		50 "
LE SPORT		50 "
LA MARINE		45 "
LES BEAUX ARTS		40 "
TORRÉADOR		40 "
LES CHARMEURS D'OISEAU		30 "
CUPIDON		25 "
PNLUMINÉ		25 "

### Avec Pensées Pieuses ou Vies de Saints

SACRÉ CŒUR DE JÉSUS ou de MARIE		50 "
" " " " plus petit		40 "
ENFANTS DE MARIE		30 "

Aussi - Le Grand ALMANACH des Familles Chrétiennes, pour l'année 1888 illustré d'un magnifique chrono de N. D. de Lourdes et d'un grand nombre d'illustrations. Prix 15 cts.

## GRANGER FRERES

LIBRAIRES-PAPETIERS

No. 1699, Rue Notre-Dame, MONTREAL

Prière de correspondre.

# Primes Primes Primes

N'oubliez pas que la BIBLIOTHÈQUE A CINQ CENTS offre à ses lecteurs des avantages magnifiques sous forme de Primes.

Conservez soigneusement les numéros de la BIBLIOTHÈQUE afin de participer au grand tirage qui aura lieu dans le mois d'Octobre.

Tous les Six Mois **\$300.00 DE PRIMES** Tous les Six Mois

**PRIME PRINCIPALE - - \$200.00**

## POIRIER, BESSETTE & CIE

1540, RUE NOTRE-DAME.

Propriétaires de la BIBLIOTHEQUE A CINQ CENTS